

CA1
EA965
C11f
#34 mai 1989
DOCS

Canada et l'Afrique

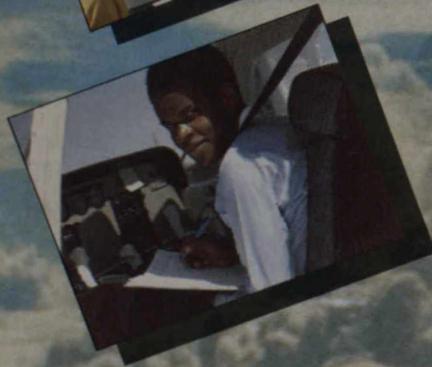
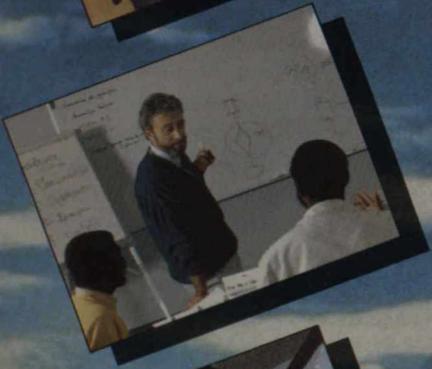
- Protection de l'atmosphère - Ottawa
- Le Sommet francophone - Dakar
- Perspectives économiques - Davos
- Sécurité du globe - Paris - Vienne - Montréal
- Artistes africains au CNA - Ottawa
- Les Jeux de la Francophonie - Maroc



Trimestriel N° 34 Mai 1989

Supplément :

**Écrivains canadiens
par Naïm Kattan**



**La plus vieille mosquée
d'Amérique du Nord - Edmonton**



Protection de l'atmosphère – Ottawa

Assemblée internationale d'experts juridiques et politiques – février 1989.

Les changements atmosphériques constituent probablement le plus grave des problèmes environnementaux auxquels la communauté mondiale fait face.

La communauté mondiale prête une attention croissante aux problèmes mettant en jeu l'environnement de la planète, et tout particulièrement aux changements climatiques. Au cours de plusieurs réunions internationales d'importance, des experts ont examiné d'un point de vue scientifique la question de la concentration croissante de certains gaz dans l'atmosphère, responsable de l'« effet de serre », et de ses conséquences pour le climat, l'économie mondiale et celle des différentes nations, les écosystèmes régionaux et la qualité de la vie. Citons parmi ces réunions celles qui ont été tenues à Villach en 1985 et 1987, à Bellagio en 1987.



Brûlis en savane

En juin 1988, le Canada a été l'hôte, à Toronto, d'une conférence internationale sur l'atmosphère ayant pour thème « L'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe ». Dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de cette conférence, le premier ministre, Brian Mulroney, a déclaré qu'il appuyait fortement un effort international concerté pour la prise de mesures concrètes face à un problème environnemental qui suscite de plus en plus d'inquiétude. Il a exprimé le souhait que la communauté internationale élabore d'ici 1992 un accord international pour la protection de l'atmosphère

ou, du moins, des éléments d'un tel accord. Dans une première étape visant la réalisation de ce souhait, des experts juridiques et politiques se sont réunis à Ottawa du 20 au 22 février 1989.

Réunion des experts juridiques à Ottawa

Les objectifs principaux de l'assemblée d'experts étaient, entre autres, les suivants : renforcer le cadre juridique et institutionnel pour traiter les problèmes atmosphériques actuels ou encore en germe et, si possible, s'entendre sur des principes qui pourraient servir de base à une convention-cadre pour la protection de l'atmosphère et à une convention sur les changements climatiques.

Ont participé à cette assemblée, quelque 80 experts juridiques et politiques rattachés à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux (y compris l'Organisation météorologique mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement) ainsi qu'à des établissements universitaires. Ces experts, invités à titre privé, provenaient tant des pays en développement que des pays industrialisés; tous les continents étaient représentés. Du continent africain, des experts étaient venus d'Égypte, d'Algérie, du Sénégal,

changements climatiques ou d'une convention pour la protection de l'atmosphère. Elle a aussi précisé que la négociation de protocoles relatifs aux questions prioritaires devrait se faire en même temps que serait élaborée l'une ou l'autre de ces conventions et que, parallèlement à l'élaboration d'une convention sur les changements climatiques, l'effort de formulation des principes à inclure dans une convention-cadre pour la protection de l'atmosphère devrait être poursuivi. D'autre part, l'assemblée a exprimé le souhait que ses recommandations et observations quant au contenu d'un ou plusieurs accords internationaux soient communiquées le plus tôt possible à des assemblées et organisations internationales compétentes pour plus ample examen afin de faire progresser le dossier.

Le Canada entend donc donner suite aux recommandations de la Conférence en présentant le rapport, entre autres, à l'Organisation météorologique mondiale (OMM), au Programme des Nations Unies pour l'environnement, à la Commission du droit international, à l'Assemblée générale des Nations Unies, au Sommet de La Haye sur l'environnement, aux conférences du Commonwealth et de la francophonie et au Sommet économique.

Le déboisement et les mauvaises pratiques agricoles contribuent à la désertification et réduisent la capacité de stockage biologique du gaz carbonique, augmentant ainsi la concentration de ce gaz, ce qui est l'un des principaux facteurs de l'effet de serre; ces pratiques libèrent aussi d'autres gaz à effet de serre comme l'oxyde nitreux et le méthane.

du Kenya et du Ghana pour participer aux travaux.

L'assemblée a conclu à la nécessité d'établir une ou plusieurs conventions internationales et des protocoles appropriés comme moyen de s'assurer que des mesures internationales seraient prises rapidement pour protéger l'atmosphère et limiter l'ampleur des changements climatiques. Elle a recommandé l'établissement, sans plus tarder, d'un protocole visant à limiter les concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone et d'autres gaz causant l'effet de serre, soit dans le cadre d'une convention sur les

Participation des pays en développement

Tel qu'indiqué précédemment, la convention sur les changements climatiques devrait amorcer, encourager et faciliter la participation des pays en développement aux activités qui en découlent, et promouvoir la surveillance des activités humaines qui entraînent des changements climatiques. De plus, la convention devrait adopter des moyens institutionnels pour que les pays en développement puissent participer

aux négociations aboutissant à l'établissement d'une convention ou de protocoles sur les changements climatiques, et contribuer à prévenir ou à atténuer ces changements et s'y adapter. On devrait également favoriser l'adoption de mesures nationales unilatérales. La convention devrait enfin prévoir des transferts de technologie entre des pays en développement, et ces transferts devraient être conçus conformément aux capacités d'absorption et d'adoption de l'État qui en bénéficie.

Vue vers l'avenir

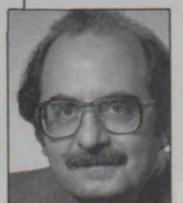
Au-delà de ces conférences sur l'atmosphère, l'importance de l'environnement dans les discussions économiques internationales est également démontrée par la position privilégiée qu'il occupe au deuxième comité de l'Assemblée générale des Nations Unies ou à l'OCDE.

L'environnement devient un des facteurs les plus importants au titre du développement à long terme. Des problèmes écologiques qui, non seulement, nuisent à la santé, mais limitent aussi l'activité économique, surgissent dans toutes les parties de la biosphère : modifications climatiques, mouvements transfrontaliers de déchets toxiques, désertification, déboisement (surtout dans les régions tropicales), pollution des eaux et de l'atmosphère. Il est de plus en plus admis que l'essor économique sera éphémère et illusoire s'il se traduit par la destruction ou le gaspillage des ressources et des écosystèmes sur lesquels il repose.

Les membres de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement — la Commission Brundtland — ont mis en évidence l'interdépendance de l'économie et de l'environnement, qui conduit à la notion de *développement durable*. Or, la réalisation d'un environnement sûr repose sur la compréhension de cette interdépendance et il convient de viser l'équilibre entre les mesures de conservation et les mesures d'expansion économique.

Il est donc important de s'appliquer à vaincre les obstacles qui empêchent encore l'intégration des questions d'environnement à la prise de décisions quotidiennes dans tous les domaines. ■

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Dossier spécial | |
| Protection de l'atmosphère | 2 |
| « Les changements atmosphériques constituent le plus grave des problèmes environnementaux auxquels le monde ait à faire face. » | |
| Éditorial | |
| Sommet francophone — Dakar — mai 1989 | 4 |
| « Ainsi la francophonie internationale se dote d'un instrument privilégié de dialogue politique » | |
| Suivi sur la Francophonie | 5 |
| Personnalités | 5 |
| Politique et relations internationales | |
| Sécurité du globe | 6 |
| Paris — Conférence — Armes chimiques | 6 |
| Montréal — Aviation internationale (OACI) — Sabotage | 6 |
| Vienne — CSCE — Sécurité et coopération | |
| Apartheid — réunion des MAE à Harare | 10 |
| Namibie — Participation du Canada au GANUPT | 9 |
| Associations parlementaires | 9 |
| La plus vieille mosquée d'Amérique du Nord | 9 |
| Affaires parlementaires | 10 |
| Rôle du premier ministre du Canada | 10 |
| Économie — Finances — Commerce | |
| Le GATT à Montréal | 11 |
| Perspectives économiques — Davos | 12 |
| « Débat contradictoire... mais optimisme pour l'avenir... » | |
| Les « pétroliers » africains aux HEC de Montréal | 13 |
| Aéronautique — pilotage | 14 |
| Firme canadienne — Publications Transcontinental | 14 |
| Tendances économiques au Canada | 14 |
| Sciences et technologie | |
| Le laser utilisé dans le traitement des maladies du cœur | 15 |
| Album-photo | 16 et 17 |
| Développement | |
| Les droits de la personne | 18 |
| « Les abus résultent souvent du non-respect des normes internationales existantes. » | |
| Polytechnique de Montréal — aéronautique | 19 |
| Profil d'une ONG canadienne — CUSO | 19 |
| Ouverture sur le Pacifique | 21 |
| Gestion en aéronautique civile | 21 |
| ÉNAP — formation des cadres | 23 |
| ACRES International en Afrique | 22 |
| Relations universitaires | |
| Université Laval en Afrique — UNR — Rwanda | 24 |
| Art et culture | |
| CNA — Présence africaine | 26 |
| Film | |
| L'année des géants de l'art | |
| Le livre canadien | 30 |
| Sport | |
| Jeux de la Francophonie au Maroc | 31 |
| CONFÉJES | 5 |
| Supplément : — Écrivains canadiens par Naim Kattan | |
| « La littérature canadienne... est née d'un rapport spécifique avec l'espace nord-américain. » | |
| Page couverture | |
| Formation en aéronautique | |
| Stagiaires rwandais au Centre québécois de formation aéronautique de Chicoutimi. | |
| Stagiaires en formation à l'Institut international de formation en gestion aéronautique civile à Montréal. | |
| Relations Canada-Rwanda (couverture arrière) | |



Sommet francophone Dakar - mai 1989

Outil de concertation et de coopération

Premiers Jeux de la Francophonie Casablanca - juillet 1989

La concertation amorcée à Paris en février 1986 entre chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français — le Sommet francophone —, et prolongée à Québec en septembre 1987, sur les grandes questions de politique et d'économie internationales, et de coopération pour le développement se poursuivra activement à Dakar en mai lorsque le Sénégal accueillera, sous la présidence de S.E. le Président Abdou Diouf le troisième Sommet francophone. Cette rencontre en terre africaine permettra de franchir un pas important : elle hissera au rang des grandes concertations internationales le Sommet francophone. Ainsi la francophonie internationale se dote d'un instrument privilégié de dialogue politique menant à des résultats tangibles qui traduisent une véritable solidarité. La Déclaration de Solidarité adoptée à Québec était l'expression manifeste d'une volonté partagée par les membres du Sommet francophone de relever les défis de leur développement collectif, dans le plein respect de leur diversité nationale et de leur spécificité.

Le Sommet francophone, dont la tenue à Dakar en Afrique en mai symbolise la place essentielle de ce continent dans l'espace francophone global, favorisera la définition commune d'une



Sommet francophone de Québec, septembre 1987

Photo : ministère des Communications du Québec, Marc Lajoie

façon d'envisager les grandes questions de l'heure — vue enrichie par les efforts de tous et chacun — et permettra de dégager une plus grande cohésion entre pays ayant une diversité culturelle, géographique et économique. La rencontre de Dakar sera un lieu d'enrichissement mutuel, élément essentiel qui sous-tend la coopération découlant des sommets. Cette troisième rencontre sera l'occasion de dresser un bilan de l'évolution de la situation internationale depuis Québec, ceci par souci de continuité, et de prendre à nouveau position face aux grandes préoccupations politiques de l'heure qui concernent tous les États réunis. Par ailleurs, la coopération pour le développement entre les États membres, qui constitue le deuxième volet clef du Sommet francophone, sera aussi au centre des débats, de pair avec la question de l'avenir des institutions de la francophonie.

Historiquement, le Sommet francophone est venu coiffer un ensemble d'institutions et d'organisations, gouvernementales et privées, engagées dans la poursuite du dialogue et de la coopération dans des secteurs d'activités tant scientifiques, économiques, culturelles, parlementaires, académiques que médiatiques et d'intérêts communs aux

membres de cette communauté. Depuis Paris et Québec, cinq réseaux ont été constitués dans les domaines reconnus comme prioritaires par le Sommet de Paris, à savoir, l'agriculture, la culture et les communications, l'énergie, l'information scientifique et le développement technologique, ainsi que les industries de la langue. L'activité de ces réseaux sera revue et analysée à Dakar ainsi que les programmations correspondant à leurs domaines qui seront mises en œuvre sur décision du Sommet.

Très tôt, le gouvernement du Canada et de nombreuses associations privées canadiennes se sont activement associés à ce mouvement de création d'un espace francophone. Le gouvernement du Québec, tout comme celui du Nouveau-Brunswick, apporte une contribution originale à cet effort de solidarité collective.

Soulignons aussi que le Canada a fortement et activement soutenu l'organisation d'un nouvel événement d'importance, les Jeux de la Francophonie qui auront lieu à Casablanca en juillet 1989. Cette manifestation entend rassembler la jeunesse francophone et allier les sports au volet culturel, ce qui en constitue la particularité. ■

Affaires extérieures
Canada
External Affairs
Canada

Le Canada et l'Afrique

Publié par le ministère des Affaires extérieures
Ottawa, Canada

Publication trimestrielle

Pour abonnement et information s'adresser à :

(Étranger :) L'Ambassade du Canada

ou au

(Canada :) Ministère des Affaires extérieures
Direction des Programmes pour
l'Afrique et le Moyen-Orient
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0G2

Canada

Éducation – Encadrement sportif

CONFESJES

Parmi les instruments de coopération multilatérale de l'espace géographique francophone, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (Confesjes) est l'un des plus actifs et des plus performants. En effet, chaque année, un important programme d'activités est exécuté dans des domaines suivants au profit des pays membres en développement :

- Éducation non conventionnelle
- Participation des jeunes au développement
- Insertion des jeunes dans les circuits de production
- Éducation physique et sportive au niveau de l'enseignement primaire
- Encadrement de la pratique sportive
- Sport de masse et sport de haut niveau
- Formation de cadres de la jeunesse et des sports en vue d'atteindre l'auto-suffisance dans ce domaine, etc. . .

Lors de la 19^e session ordinaire de la Confesjes, qui s'est tenue à Ndjamena (Tchad), l'assemblée a adopté un programme d'activités très dense dans ce sens. Dans le cadre de la coopération au sein de la Confesjes, l'action des pays du nord joue un rôle extrêmement important. Le Canada, pour sa part, avec le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, apporte une contribution très régulière et appréciable.

Depuis sa mise en œuvre, le programme de bourses canadiennes a déjà formé 206 cadres qui, actuellement, sont en poste dans les 22 pays en développement membres de la Confesjes. Ce programme très novateur doit permettre aux pays en développement de devenir autonomes en matière d'encadrement des activités de jeunesse et de sports. Ainsi, les professeurs des universités canadiennes (Laval, Montréal, Ottawa et, bientôt, Moncton) contribuent à la formation des formateurs africains. Certains d'entre eux se voient assigner des missions de professeurs invités par des instituts africains à vocation régionale, tels l'INJS d'Abidjan, l'INSEPS de Dakar, l'INJS de Yaoundé et l'ISEPS de Brazzaville.

Par ailleurs, des dossiers importants tels que l'intégration de l'éducation physique et sportive au niveau primaire Le Canada et l'Afrique

et l'encadrement de la pratique sportive, sont acheminés conjointement par le Québec, la France, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Enfin, il faut noter que l'ACDI assiste le Secrétariat général de la Confesjes en mettant à sa disposition un conseiller technique. ■

Nouveau-Brunswick

Les enseignantes et la solidarité internationale

Depuis janvier 1988, l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international, parrainent un projet d'éducation sur la solidarité internationale. D'une durée de deux ans, le projet vise essentiellement à sensibiliser l'ensemble du personnel enseignant francophone de la province du Nouveau-Brunswick à l'internationalisme et aux valeurs qui lui sont inhérentes.

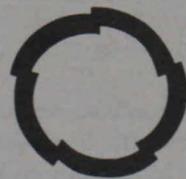
Pour atteindre ce but, on a constitué un réseau d'agents multiplicateurs qui regroupe des personnes de toutes les régions francophones du Nouveau-Brunswick. Ces agents recevront une formation spéciale à l'Université de Moncton en mai et en août 1989. ■

Sommet francophone de Dakar – Mai 1989

Le Sénégal accueillera, sous la présidence de S.E. le Président Abdou Diouf, le troisième Sommet des

pays ayant en commun l'usage du français, du 24 au 26 mai 1989, le premier à se tenir sur le continent africain.

Le Sommet sera l'occasion pour les chefs d'États de se concerter et de faire le point à partir de rapports soumis par le Comité issu du Sommet (CIS), les divers réseaux et les autres institutions de la francophonie.



Nations Unies

M^{me} Sharon Capeling vient d'être nommée au poste de Directeur du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

Originaire de la Saskatchewan, M^{me} Capeling œuvre dans le domaine du développement international depuis plus de vingt ans. Depuis 1983, elle administrait des projets du CUSO (Canadian University Services Overseas) en Afrique occidentale.

L'UNIFEM tire son origine du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme établi en 1976, auquel il a succédé en 1984. Organisme distinct et autonome, il agit en association avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

Montréal

Le professeur John P. Humphrey de l'université McGill, s'est vu attribuer le Prix des Nations Unies pour les droits de l'homme, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

M. Humphrey, professeur émérite de droit international à l'université McGill de Montréal, a connu une longue carrière dans le domaine des droits de l'homme. Premier directeur de la Division des droits de l'homme des Nations Unies, il a participé aux travaux préparatoires à la Déclaration universelle que l'Assemblée générale des Nations Unies a adoptée en 1948. Auteur de nombreux livres et articles touchant les droits de la personne et autres aspects du droit international, il s'est vu décerner en 1974 l'Ordre du Canada en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la cause des droits de l'homme sur la scène internationale. ■



Francophonie — Sommet de Québec — Septembre 1987
Photo : ministère des Communications du Québec, Bernard Vallée

SÉCURITÉ DU GLOBE

- Paris — Conférence — armes chimiques
- Vienne — Sécurité et coopération
- Montréal — Aviation internationale — OACI — Sabotage
- Namibie — Participation canadienne au GANUPT

Conférence de Paris – janvier 1989 – Armes chimiques

La Conférence de Paris sur les armes chimiques, qui se tenait du 7 au 11 janvier 1989, représente une étape importante vers l'interdiction des armes chimiques. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, qui dirigeait la délégation canadienne, a fait observer que la communauté internationale avait, plus que jamais auparavant, souscrit massivement à l'objectif d'une interdiction totale des armes chimiques. Il a ajouté que le Canada et les autres pays qui, à la Conférence du désarmement à Genève, participent à la négociation d'une interdiction complète et vérifiable des armes chimiques, se doivent de tirer parti de cette impulsion politique nouvelle pour mener les négociations à bonne fin dans les meilleurs délais. Il a promis que le Canada continuerait de soutenir activement ces négociations.

Entre autres, les États participants ont déclaré qu'ils étaient résolus à prévenir tout recours aux armes chimiques en les éliminant complètement; ils ont affirmé solennellement leur engagement de ne pas utiliser d'armes chimiques et ont condamné un tel emploi; ils se sont dits à nouveau profondément préoccupés

par les violations récentes telles qu'elles ont été établies et condamnées par les organes compétents des Nations Unies; ils ont approuvé l'aide humanitaire accordée aux victimes de l'utilisation des armes chimiques.

De plus, ils ont reconnu l'importance et la validité continue du Protocole de Genève (17 juin 1925) concernant la prohibition de l'emploi, à la guerre, de gaz asphyxiants, toxiques et similaires et de moyens bactériologiques; les États parties au Protocole ont réaffirmé solennellement l'interdiction qui y est prescrite et ils ont demandé à tous les États qui ne l'ont pas encore fait d'y adhérer.

Les participants de la Conférence de Paris ont, en outre, souligné la nécessité de conclure, à une date rapprochée, une convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi de toutes les armes chimiques ainsi que sur leur destruction.

Enfin, ils ont affirmé que l'Organisation des Nations Unies fournissait un cadre et un instrument permettant à la communauté internationale d'exercer sa vigilance en ce qui concerne l'interdiction de l'utilisation des armes chimiques. ■

Montréal – Aviation internationale – OACI – Sabotage

Une douzaine de ministres des transports de divers pays se sont réunis à Montréal dans le cadre du Conseil de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) à la demande de la Grande-Bretagne et des États-Unis, (deux des 33 membres du Conseil) pour mettre au point des mesures plus efficaces de lutte contre le sabotage touchant l'aviation civile internationale.

Deux propositions étaient considérées. La première, présentée par la Grande-Bretagne et les États-Unis, est une série de mesures propres à resser-

rer le contrôle des bagages et des passagers. Elle tend aussi à élargir le rôle de l'OACI pour en faire un organisme capable d'intervenir directement sur le terrain. La seconde proposition, présentée par un groupe de pays en majorité du tiers monde, demande de faire beaucoup plus en matière de sécurité et insiste sur l'aide financière et technique qu'il faudrait envisager pour les pays les plus démunis. Cette proposition était défendue par le Mexique et le Kenya au nom de six autres pays.

Le ministre canadien des Transports, Benoît Bouchard, a assuré l'OACI de

Relations bilatérales

Des commissions mixtes ou consultations bilatérales se sont réunies à Ottawa :

Canada-Sénégal — les 14 et 15 mars, sous la présidence de S.E. le ministre du Plan et de la Coopération, M. Djibaka.

Canada-Maroc — les 20 et 21 mars, sous la présidence de S.E. le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Ahmed Monlay Chestaoui.

Canada-Côte d'Ivoire — les 25 et 26 avril, sous la présidence de S.E. le ministre des Affaires étrangères, M. Siméon Ake.

M^{me} Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, présidait les délégations canadiennes.

Les travaux de ces commissions ont permis de mesurer l'importance et la grande diversité des relations entre le Canada et les pays représentés, ainsi que l'essor qu'elles ont connu récemment. Les délégations ont convenu de poursuivre leurs efforts afin que les liens qui unissent leurs pays continuent à se développer davantage.



Lune à Tobermory (1981), du Canadien Paterson Ewen; exposition « Paterson Ewen et les phénomènes naturels 1971-1987 » — Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa

l'entière collaboration des autorités canadiennes pour le renforcement des mesures de sécurité recommandées par l'OACI, mesures qui sont strictement appliquées au Canada.

À la fin des deux jours de débats, les membres du Conseil ont accepté une résolution demandant aux comités de travail de l'OACI d'examiner les méthodes de sécurité et de « filtrage » des passagers et bagages et de présenter des recommandations au Conseil au début de l'été 1989, afin que celui-ci puisse prendre une décision sur l'adoption de nouvelles normes par les 160 membres de l'organisation. ■

Vienne : sécurité et coopération

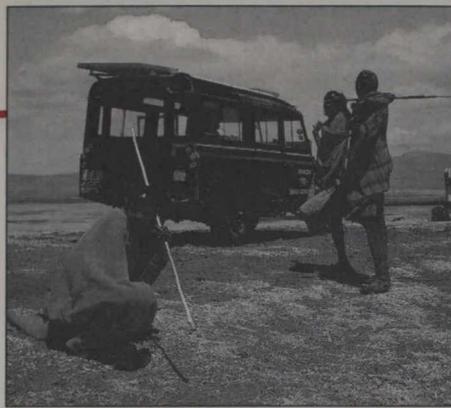
- CSCE

Le Canada se joindra au consensus qui s'est dégagé autour du Document de clôture de la troisième Réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). C'est ce qu'a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark en janvier dernier, alors que les ministres des Affaires étrangères des 35 pays participants — à savoir tous les pays d'Europe (sauf l'Albanie), le Canada et les États-Unis — se réunissaient à Vienne à l'occasion de la séance de clôture.

La CSCE est une série de conférences et d'accords qui découlent de l'Acte final d'Helsinki (1975). Ses objectifs fondamentaux sont d'accroître la sécurité et la confiance, de supprimer les barrières entre l'Est et l'Ouest, et de faciliter la libre circulation des personnes, de l'information et des idées. La réunion de Vienne s'est ouverte en novembre 1986.

Selon M. Clark, au mérite d'avoir réussi des percées majeures dans tous les domaines visés par la CSCE, le Document de Vienne ajoute celui de constituer une base solide sur laquelle asseoir de nouveaux progrès dans la recherche de la stabilité et de la sécurité en Europe. En outre, le ministre a fait observer que le Canada avait joué un rôle majeur et constructif dans tous les aspects des négociations de Vienne.

M. Clark se réjouit surtout des décisions, d'une part, d'amorcer deux séries de négociations sur les forces conventionnelles en Europe et, d'autre part, d'organiser une conférence sur la dimension humaine pour traiter, de manière continue, des droits de la personne et de questions connexes. Les négociations sur les armements viseront à obtenir des résultats à la fois tangibles et vérifiables, et à réduire sensiblement les tensions militaires en Europe. Une conférence sur la dimension humaine placera au cœur des discussions Est-Ouest les questions essentielles des droits de la personne et du traitement humanitaire.



La rencontre des cultures

Le Canada a toujours été profondément attaché aux principes énoncés dans la Déclaration d'Helsinki, a défendu ces idéaux énergiquement à chaque réunion de suivi, et continuera, au cours des prochaines années, à ne ménager aucun effort pour que les promesses issues de Vienne soient tenues. Il faudra s'assurer que tous les pays respectent leurs engagements et relever, de façon audacieuse et constructive, le défi que présente l'amélioration du climat de confiance dans les relations Est-Ouest. ■

Médaille Pearson de la paix

Mgr Ted Scott a reçu la Médaille Pearson de la paix, principalement pour son travail au sein du Groupe de personnalités éminentes qui, à un moment d'extrême tension et de doute, s'est rendu en Afrique australe au nom de l'organisation qui a peut-être les meilleures chances d'amener à se rapprocher les habitants de ce sous-continent si agité. Le Groupe, après avoir cherché des solutions sur place et avoir parlé à la population, est revenu avec une série d'observations et de recommandations qui restent la meilleure base d'un démantèlement pacifique de l'apartheid en Afrique du Sud.

La Médaille Pearson de la paix est décernée à un Canadien qui, à titre bénévole ou autrement, a, par ses efforts personnels, apporté sa contribution aux causes défendues par Lester B. Pearson, c'est-à-dire, s'est efforcé d'aider le monde en développement, de jouer un rôle de médiateur entre belligérants, de secourir les réfugiés et autres personnes en détresse et, enfin, d'amener des changements pacifiques par la voie du droit international et d'organisations mondiales.

Le ministre Clark convoque les ambassadeurs des pays islamiques

Le mardi 28 février 1989, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, a convoqué les ambassadeurs et hauts-commissaires des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) résidant à Ottawa. M. Clark a demandé aux gouvernements de l'Organisation de chercher une solution concrète à l'affaire Rushdie et un moyen de mettre fin aux menaces.

Cet appel lancé par M. Clark témoigne du désir du Canada de voir se dénouer l'affaire Rushdie, laquelle porte atteinte au droit fondamental à la liberté d'expression et au principe du respect mutuel qui doit régner entre peuples issus de cultures différentes.

L'OCI comprend quarante-cinq États musulmans ou partiellement musulmans d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Elle a été créée en 1971 et a notamment pour mandat de créer un climat propice à la coopération et à la compréhension entre les États membres et avec les autres pays. Vingt-cinq États membres de l'OCI ont une ambassade à Ottawa. ■



Centre-ville d'Ottawa au printemps
Photo : Ville d'Ottawa

Harare – Troisième réunion des MAE du Commonwealth

– Apartheid *Extraits de l'allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada*

Il s'est passé beaucoup de choses depuis la dernière réunion de Toronto. Les développements ont été tantôt positifs, tantôt négatifs. Force nous est de reconnaître, toutefois, qu'aucun des développements positifs ne révèle un changement quelconque de l'Afrique du Sud vis-à-vis de l'apartheid, et que certains des développements négatifs, comme l'issue du procès Delmas, font peser de nouvelles menaces graves sur l'opposition non violente à l'apartheid en Afrique du Sud même.

Il est fort possible, toutefois, que nous soyons au seuil d'une de ces périodes que les historiens qualifieront de « tournant » dans l'histoire sud-africaine. Je ne dis pas cela dans l'espoir que Pretoria se soit rendu à l'évidence, mais en sachant que la minorité blanche ne pourra se refuser beaucoup plus longtemps à reconnaître le caractère inévitable d'un changement fondamental, en dépit des puissants moyens de communication à l'usage exclusif du régime.

... Il est important que nous concentrons notre attention sur les efforts déployés par l'Afrique du Sud pour déstabiliser ses voisins. Cette activité s'observe chaque jour, et elle ne doit pas être masquée par les développements positifs qui se produisent ailleurs. L'évolution de la situation en Namibie permet d'espérer; mais le changement ne fait que commencer et il exigera prudence et vigilance à chaque étape. Il est indispensable d'instaurer des conditions qui permettent des élections vraiment libres et justes.

... Le Zimbabwe a souffert directement de l'agression sud-africaine et, dans une même mesure, des pressions et de l'ingérence de l'Afrique du Sud. Il en a été de même des autres États de la Ligne de front. Il n'y a absolument aucune raison de présumer que les intentions de l'Afrique du Sud ont changé. La déstabilisation est un processus à long terme qui croît et décroît et qui change régulièrement de cibles.

... Pour sa part, le Canada a pris un certain nombre de mesures depuis la

rencontre de Toronto afin que ses sanctions soient appliquées de façon plus stricte, notamment en étendant l'interdiction de vendre des articles de haute technologie aux utilisateurs sud-africains du secteur privé.

Nous chercherons également de nouvelles façons d'intervenir directement en Afrique du Sud et de venir en aide aux victimes et aux adversaires de l'apartheid, tout en favorisant le dialogue entre Sud-Africains et en faisant échec à la propagande et à la censure sud-africaines. Ceux qui doivent lutter parce qu'ils sont privés de moyens d'instruction, de logements et de conditions d'emploi acceptables ou parce qu'ils se trouvent, quotidiennement, face à d'autres problèmes dont l'apartheid est la cause, méritent notre appui, tant sur le plan financier que psychologique.

... Une condition préalable essentielle pour qu'un changement pacifique ait lieu en Afrique du Sud est l'instauration d'un dialogue positif entre Sud-Africains de toutes races. Pas plus tard que la semaine dernière, des juristes sud-africains et des dirigeants de l'ANC se sont rencontrés ici même à Harare.

... Lors de la réunion de Toronto, nous avons porté notre attention sur l'utilisation de la censure en Afrique du Sud. Le groupe de travail du Commonwealth qui s'occupe de cette question s'est déjà réuni et s'est fixé comme priorité de venir en aide à la presse parallèle. Au Canada, nous avons également beaucoup progressé dans la mise en œuvre du plan d'action visant à contrer la propagande et la censure sud-africaines. Je suis heureux de savoir que d'autres pays élaborent, de leur côté, des plans d'action nationaux.

... Nous examinerons un rapport détaillé des pratiques de déstabilisation et des coûts qu'elles entraînent pour les États de la ligne de front. Le rapport soumis antérieurement, à l'instigation du Commonwealth, par le général Obasanjo sur les besoins de sécurité de ces États offrait un ensemble très utile de recommandations. Nous déterminerons comment, en tant que pays du Commonwealth, nous pouvons contribuer à renforcer la sécurité dans

Un changement pacifique mais fondamental en Afrique du Sud libérera de façon irréversible de formidables possibilités. Voilà un défi et une occasion que l'on ne doit pas laisser passer.

la région. Actuellement, beaucoup d'autres pays y contribuent déjà, et dans une mesure importante. En septembre, le Canada a annoncé qu'il modifiait sa politique de manière à aider les États de la Ligne de front — notamment le Mozambique — à venir à bout des menaces qui pèsent sur leur sécurité.

Les conséquences effarantes de l'apartheid et de l'emprise pernicieuse de la déstabilisation dont il s'accompagne sont tragiques. Son coût — sur les plans humain et économique — est énorme. L'Afrique australe, dans son ensemble, a un riche potentiel. Elle pourrait vraiment être le moteur économique du continent tout entier. Mais au lieu de mettre en valeur ce potentiel, la minorité blanche d'Afrique du Sud tolère des politiques qui tiennent en laisse toute la région, qui paralysent ce moteur géant.

... nous examinerons de près les moyens de renforcer cette importante sanction des Nations Unies qu'est leur embargo sur les armes.

Le rapport présenté à Toronto sur les liens de l'Afrique du Sud avec le système financier international faisait ressortir clairement l'efficacité des sanctions financières du point de vue des pressions exercées sur l'économie du pays — pressions qui, croyons-nous, peuvent, à leur tour, forcer un changement politique. À Harare, nous chercherons des moyens d'encourager l'adoption, à une plus large échelle, des recommandations constructives approuvées à Toronto.

... le Comité est parvenu à mi-chemin dans ses travaux. Nous allons, plus que jamais, porter notre attention sur la période qui précédera la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Kuala Lumpur.

Nous examinerons les moyens d'aider la population de l'Afrique australe à réaliser son véritable potentiel, potentiel qui est resté étouffé pendant trop longtemps par la discrimination raciale et la répression en Afrique du Sud.

... la Communauté internationale doit maintenir ses pressions sur Pretoria à l'aide de sanctions et d'autres moyens. Elle doit également encourager, lorsque c'est possible, les efforts visant à convaincre les partisans de l'apartheid qu'il existe une meilleure solution, une solution plus juste que celle d'adhérer à un système de discrimination raciale immoral et débilitant. ■

Al-Rashid, la plus vieille mosquée en Amérique du Nord

Edmonton (Alberta)



La mosquée al-Rashid d'Edmonton (Alberta)

L'histoire de la mosquée al-Rashid, érigée à Edmonton (Alberta) en 1938, est une source d'inspiration. On pourrait aussi penser qu'elle tient de la fiction. C'est une histoire dont peuvent s'enorgueillir tous les musulmans, tous les Arabes, et tous les Canadiens, de même que tous les gens de principes et de caractère. Durement mises à l'épreuve, les convictions des fondateurs de la mosquée sont restées inébranlables et la fondation de la mosquée al-Rashid, la première du genre en Amérique du Nord, a été le couronnement ultime de leurs nobles efforts.

La mosquée est un centre spirituel de la grande religion universelle de l'islam, une Mecque pour les milliers de musulmans vivant au Canada. Non seulement elle aide les musulmans canadiens à préserver leurs traditions islamiques et leur glorieux héritage, mais elle apporte une contribution unique à la culture canadienne et permet de maintenir la communication entre les musulmans et les Canadiens de tous milieux pour mieux se comprendre.

Outre qu'il est un « monument » dans la capitale pétrolière de l'Alberta, cet édifice de modestes dimensions encadré de ses deux minarets est aussi une grande attraction touristique. Mais surtout, il est devenu un symbole de la valeur que l'on attache à la liberté : la liberté de conscience, de croyance et de culte est très prisée par tous les Canadiens, musulmans et autres, et elle est conforme aux principes chers à l'islam.

Cette réalisation remarquable — dont Dieu a été le maître d'œuvre — est due à la poignée de musulmans qui ont vécu à Edmonton durant la dépression, ainsi qu'à leurs amis et frères musulmans des localités isolées de l'Alberta et de la Saskatchewan. L'Association des musulmans arabes a vu le jour à cette époque et sa charte et sa constitution sont officiellement entrées en vigueur le 12 septembre 1938.

L'âme du projet fut le regretté James Ailley, musulman dévot qui, de Winnipeg vint à Edmonton pour se retrouver parmi ses frères et fut le premier imam de la mosquée.

Avec la grâce de Dieu, la mosquée a pu ouvrir ses portes le 2 novembre 1938, date des funérailles de M. Ali Tarra-bain, l'un des pionniers et des hommes d'affaires en vue d'Edmonton. À la grande satisfaction de la communauté musulmane le jour de l'inauguration officielle, le 12 décembre, tous y compris les Arabes chrétiens, les autorités canadiennes et les citoyens canadiens ont pu apprécier à leur juste valeur leur liberté religieuse, la fraternité humaine et le caractère national distinct de leur pays.

Depuis, le sanctuaire est devenu le centre spirituel et social de la communauté musulmane d'Edmonton et le haut lieu de culte des musulmans des quatre coins du pays. La première réception de mariage s'est tenue à la mosquée le 8 août 1941, tandis que la première cérémonie nuptiale y était célébrée le 18 août 1949. Aux nombreuses activités religieuses et culturelles qui ont lieu à la mosquée même ou auxquelles celle-ci prend part, il faut ajouter divers services de nature humanitaire. Les premiers services auxiliaires pour les musulmans ont été mis sur pied le 19 février 1941. À plusieurs reprises, des fonds ont été recueillis, des campagnes ont été lancées, des vêtements et des produits alimentaires ont été rassemblés et des contributions ont été sollicitées de toutes les sources possibles. Les bénéficiaires ont été les réfugiés arabes de Palestine, les victimes du séisme qui a frappé le Liban en 1955 et les Marocains qui ont tout perdu dans le tremblement de terre survenu à Agadir en 1959. Cette œuvre a été rendue possible grâce au patient travail et aux contributions généreuses de la communauté musulmane, à la coopération et à la compréhension des Arabes

chrétiens d'Edmonton et à la générosité d'autres citoyens canadiens.

La mosquée et ses membres ont toujours accueilli les musulmans de passage dans la ville ou région. Ce lieu du culte sert de trait d'union entre les résidents d'Edmonton et les nouveaux-venus. Les étudiants et les stagiaires qui arrivent à Edmonton de diverses régions musulmanes ont, par les bons soins de la mosquée, pu bénéficier de la chaleureuse hospitalité de leurs frères établis à Edmonton. ■

(Tiré des documents fournis par la communauté musulmane d'Edmonton)

Associations parlementaires

Les parlementaires canadiens en Afrique

Cameroun — Dix parlementaires canadiens ont participé à la 16^e assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) à Yaoundé, au Cameroun, en janvier 1988. Les thèmes de travail à l'ordre du jour ont été : l'évolution technologique en matière d'information au service de la démocratie parlementaire; l'alphabétisation, l'éducation des adultes et la lutte contre le chômage; et la communication et la promotion du français. Un débat général s'est engagé sur le thème de l'espace économique francophone. Vingt parlements d'Afrique, d'Asie et d'Europe étaient représentés à Yaoundé.

L'AIPLF qui célébrait à cette occasion son vingtième anniversaire a élu son premier président en provenance des Amériques, en la personne de M. Martial Asselin, sénateur, vice-président du Sénat et président de la section canadienne de l'AIPLF.

Burundi et RCA — Deux nouvelles sections africaines ont été admises officiellement au sein de l'AIPLF : il s'agit des sections du Burundi et de la République de Centrafrique. L'installation officielle de la section centrafricaine a eut lieu en janvier 1989.

Niger — Une délégation de parlementaires canadiens membres de

suite à la p. 11

Le Canada participe au GANUPT



Le Canada a accepté de faire partie du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) en Namibie. Il s'agit d'une opération militaire et civile résultant de la décision du Conseil de sécurité du 16 février prise afin de superviser la transition devant mener la Namibie à l'indépendance sur une période d'un an (débutant le 1^{er} avril 1989) au cours de laquelle des élections sont prévues pour novembre 1989.

La participation du Canada aux activités du GANUPT traduit de façon concrète son engagement, pris de longue date, d'aider la Namibie à accéder à l'indépendance. Le Canada a été l'un des principaux coauteurs du plan initial des Nations Unies pour la Namibie, exposé dans la résolution 435 du Con-

seil de sécurité en 1978. Sa contribution à la réalisation de ce plan consiste à établir une unité de logistique, l'Unité de logistique 89 (environ 235 membres des Forces canadiennes) qui appuiera à la fois les éléments militaires et civils du GANUPT et qui est située près de Windhoek, capitale de la Namibie. De plus, le Canada a détaché 5 policiers militaires et quelques officiers d'état-major auprès du quartier général du GANUPT. L'ensemble du contingent canadien, placé sous le commandement du colonel Michael Jeffery, a été déployé au cours de la dernière quinzaine de mars.

Afin de pouvoir répondre immédiatement aux besoins financiers qu'entraîne le lancement de l'opération GANUPT, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a remis le vendredi 24 février au représentant spécial pour la Namibie du secrétaire général un chèque de 11 900 000 \$CAN; il s'agit d'un paiement anticipé représentant la majeure partie de la cotisation globale que le Canada devra verser. ■

Affaires parlementaires

La deuxième session de la 34^e législature a débuté le 3 avril 1989 avec, comme la tradition le veut, le discours du Trône, où le gouvernement a fait connaître les orientations qu'il entend prendre au cours de son deuxième mandat, après avoir été réélu à la majorité aux élections nationales le 21 novembre dernier. Nous ferons état de ces orientations dans nos prochains numéros, au fur et à mesure de l'évolution des débats au parlement canadien.

Première session de la 34^e législature

La Chambre des communes avait siégé en première session du 12 au 24 décembre, immédiatement après l'élection, afin de faire adopter le projet de loi sur le libre-échange.

Rôle du premier ministre du Canada

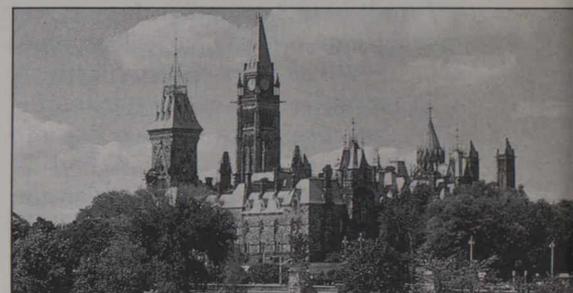
Le premier ministre Brian Mulroney

Le très honorable Brian Mulroney est le 23^e premier ministre du Canada. Né le 20 mars 1939 à Baie-Comeau (Québec), M. Mulroney a obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation en sciences politiques à l'Université Saint-François Xavier d'Antigonish (Nouvelle-Écosse) et un baccalauréat en droit à l'Université Laval de Québec. Avocat et ancien dirigeant d'entreprise, il a été élu au poste de chef du Parti progressiste conservateur du Canada le 11 juin 1983. Il est ensuite devenu député lors d'une élection complémentaire le 29 août 1983. Aux élections générales du 4 septembre 1984, son parti a enlevé le plus grand nombre de sièges jamais remportés par un parti dans l'histoire du parlement canadien. Aux élections générales du 21 novembre 1988, il a mené son parti à la victoire pour former un deuxième gouvernement majoritaire.

Rôle politique du premier ministre

Les fonctions du premier ministre sont, pour reprendre les termes d'un éminent historien de la Constitution, la clé de voûte du Cabinet. Ses pouvoirs, aussi bien au sein du gouvernement qu'en ce qui regarde les institutions publiques, sont essentiels au bon fonctionnement du régime parlementaire et ministériel du Canada.

Il incombe au premier ministre, qui est le premier parmi les membres du Cabinet, de veiller au bien-être de la nation et à l'intégrité de ses institutions. À cet égard, sa principale responsabilité est de garantir la stabilité et l'intégrité du gouvernement, ce qui est essentiel pour conserver la confiance de la Chambre. Il assure la cohésion et l'orientation du Ministère par l'exercice de pouvoirs qui lui sont exclusifs, notamment ceux qui lui permettent de faire des nominations et de déterminer des aspects clés de l'organisation du Cabinet et de l'administration publique. C'est ainsi que le premier



Édifices du Parlement — Ottawa Photo : Ville d'Ottawa

ministre répartit les responsabilités entre les ministres, règle le fonctionnement du dispositif gouvernemental et assure l'exercice de la responsabilité collégiale du Cabinet.

Rôle constitutionnel du premier ministre

Le Canada est une monarchie constitutionnelle dont le chef d'État est la reine du Canada, Elizabeth II. La représentante de la souveraine au Canada est le Gouverneur général, Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvée.

À titre de premier ministre de la Couronne, le premier ministre est, tant sur le plan constitutionnel que dans les faits, le lien entre le Ministère et la souveraine. Le premier ministre est le premier membre du Cabinet qui soit nommé et c'est sur sa recommandation que les autres ministres accèdent à leurs fonctions. Le Ministère s'identifie au premier ministre et ne peut exister sans lui. ■

GATT - Réunion ministérielle de Montréal

La réunion qui eut lieu à Montréal au début décembre 1988, visait à évaluer les progrès accomplis, et à donner aux négociateurs une orientation politique. Elle ne misait pas sur des résultats spectaculaires. Il s'agissait d'une revue, à mi-parcours, des résultats obtenus jusqu'alors aux négociations de l'Uruguay Round.

Malgré les efforts concertés du Canada et d'autres pays pour dégager

suite de la p. 9

l'AIPLF s'est rendue au Niger du 20 au 23 février 1989. M. Marcel Danis, vice-président de la Chambre des communes et président délégué de la section canadienne de l'AIPLF, dirigeait la mission composée du sénateur Philippe Gigantès et des députés Don Boudria et Nic Leblanc.

Les parlementaires avaient pour mission, notamment, à quelques mois de la mise en place de nouvelles institutions et d'élections au Niger, de confirmer à ce pays que sa place au sein de l'AIPLF était assurée. La délégation avait également comme objectif de faire le point sur les relations entre le Canada et le Niger et d'examiner les problèmes de développement qui se posent dans ce pays.

Le Djibouti a été l'hôte du Bureau de l'Association internationale des parlementaires de langue française, du 7 au 11 février 1989, sous la présidence de M. Martial Asselin.

Parmi les questions importantes abordées lors de ces assises, mentionnons le rôle de l'AIPLF dans la dynamique des Sommets; la participation de l'AIPLF au Sommet de Dakar; la préparation de l'assemblée générale de juillet 1989 en France; la création d'un prix AIPLF lors des Jeux de la Francophonie; la situation particulière du Djibouti, enclave linguistique. Concernant ce dernier sujet, l'AIPLF s'est donné comme mandat d'intervenir auprès des instances exécutives de la francophonie en faveur de trois projets djiboutiens et de mettre en contact des agents de développement intéressés : il s'agit de la création d'un lycée international francophone; de l'établissement d'une école régionale de commerce et, éventuellement, de gestion; et de la création d'un centre de production audiovisuelle. ■

un consensus sur l'objectif d'une réforme à long terme des échanges agricoles, l'écart entre la Communauté européenne et les États-Unis était trop grand pour être comblé en une semaine. La décision de prolonger la phase de négociations jusqu'en avril 1989 permettait de préserver les résultats obtenus et donnait le temps de réexaminer à froid les problèmes. De plus, cette solution permettait d'éviter l'impasse qui aurait pu compromettre les gains réalisés à Montréal.

Au cours des prochains mois, des progrès devront être réalisés dans quatre domaines : l'agriculture, les textiles, les mesures de sauvegarde et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. De toute évidence, l'agriculture constitue l'obstacle principal.

Il importe, toutefois, de souligner que si le GATT n'en n'est pas arrivé à une entente sur l'agriculture, la réunion de Montréal a permis de réaliser de grands progrès dans nombre d'autres domaines, tels l'accès aux marchés, le règlement des différends, le fonctionnement du GATT, le commerce des services et des produits tropicaux.

Le Canada accorde une priorité à la réforme à long terme du commerce des produits agricoles, et il est déçu que les 96 pays membres du GATT n'aient pas réussi à s'entendre sur un cadre de négociation à Montréal.

Il reste donc aux pays participant aux réunions du GATT à réaliser une tâche difficile, mais non impossible, pour garantir l'achèvement des négociations pour la fin de 1990.

DÉCLARATION AFRICAINE présentée à Montréal, par S.E. M. Nicolas Kouandi Angba, ministre du Commerce de la République de Côte d'Ivoire et porte-parole des pays africains participants :

En adoptant la Déclaration de Punta del Este, les pays africains participant aux négociations commerciales multilatérales ont accepté de s'engager sur la voie de la libéralisation irréversible du commerce international. C'est pourquoi, tout en saluant les efforts louables des grands pays commerçants durant ces deux premières années, les pays africains participants entendent faire part

de leurs principales préoccupations qui, loin de constituer un constat d'échec de ce qui a été accompli jusqu'à ce jour, traduisent plutôt leur ferme volonté de respecter l'esprit et la lettre de la Déclaration de Punta del Este. Ils attachent une importance particulière aux résultats de la présente session du Comité des négociations commerciales et expriment l'espoir que ces négociations aboutiront à un succès bénéfique à la relance de l'économie mondiale, par une croissance et une expansion soutenues du commerce international. Ils soulignent qu'il importe que ces négociations procurent des avantages à tous les participants.

Les pays africains ont de sérieuses raisons d'être préoccupés; leurs intérêts ne semblent pas avoir été dûment pris en compte dans la majorité des groupes de négociation, durant ces deux dernières années. Pour ces raisons et pour bien d'autres encore, les pays africains demandent que soient adoptées des mesures urgentes concrètes en vue de s'assurer que les négociations remédient à ce fait, notamment, dans les domaines des produits tropicaux, de l'agriculture, des textiles et des produits provenant des ressources naturelles. Entre autres, ils demandent instamment :

- que soit respecté le principe du traitement spécial, différencié et plus favorable pour les pays en voie de développement, tel qu'il est énoncé dans l'Accord général et réaffirmé dans la Déclaration de Punta del Este, et que leur soit facilité l'accès aux marchés;
- que soit clairement reconnue la spécificité de l'agriculture dans les pays africains ainsi que l'importance de la production et du commerce des produits agricoles dans le processus de développement de ces pays, et que l'on tienne compte des problèmes des pays importateurs nets de produits alimentaires agricoles;
- que soient pris en compte les efforts de libéralisation entrepris par les pays africains dans le cadre des programmes d'ajustements structurels;
- enfin, que soit pris en compte le problème de lier le commerce, la monnaie et les finances au développement, et qu'une solution concrète et rapide soit adoptée. ■

DAVOS

Perspectives économiques

Le symposium économique international de Davos (Suisse), du 26 janvier au 1^{er} février 1989, aura été le cadre de débats contradictoires sur les perspectives de croissance de l'économie mondiale et l'évolution du commerce, ainsi que sur les effets dévastateurs de la dette sur les économies du tiers monde.

D'une part, certains ont affirmé que les groupes régionaux, en particulier les États-Unis, le Japon et la CEE, détermineraient les tendances du commerce mondial au cours de la prochaine décennie. D'autre part, certains ont estimé, qu'au contraire, le monde entrait dans une nouvelle phase de croissance économique. Les tendances seraient alors vers une plus grande ouverture qui amènerait un plus fort degré de dérégulation, de libéralisation et de privatisation.

Le tiers monde

Mr. Robert Mugabe, président du Zimbabwe a traduit l'inquiétude du tiers monde devant « l'impact dévastateur » de la dette sur les économies des pays en voie de développement. Il a, entre autres, demandé au monde industrialisé d'accepter que l'obligation de service de la dette soit fixée sur la base d'un pourcentage donné des recettes d'exportation. Ceci, afin que soient dégagées les ressources nécessaires à la croissance et au développement.

Le Canada

Pour sa part, le ministre du Commerce extérieur du Canada, John Crosbie, a évoqué la vitalité de l'économie canadienne et fait une ébauche de ses orientations pour les années 90.

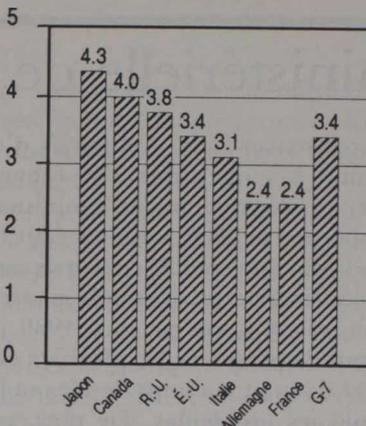
Depuis quatre ans et demi, le gouvernement que dirige le premier ministre Brian Mulroney s'est attaché à rendre son dynamisme à l'économie canadienne et beaucoup a été réalisé :

- la réforme fiscale a simplifié le régime d'impôts et réduit les taux d'imposition des sociétés;
- la politique de la concurrence a été modernisée pour contrer plus efficacement le comportement anticoncur-

Le Canada et l'Afrique

Croissance annuelle moyenne du Canada et des autres pays du G-7, 1984 à 1988.

pour cent



Source: OCDE, Perspectives économiques de décembre.

rentiel, mais également pour tenir compte de la nature toujours plus globale des milieux commerciaux et financiers;

- d'importantes réformes ont été introduites pour permettre l'intégration des services financiers et pour modifier les règles que doivent suivre les investisseurs financiers en ce qui concerne la propriété étrangère;
- les grandes privatisations ont touché la Corporation de développement du Canada, de Havilland Aircraft, Canadair, les Arsenaux canadiens, Téléglobe et Fisheries Products International, tandis que le processus de privatisation d'Air Canada et de l'Eldorado nucléaire se poursuit;
- les anciennes politiques restreignant l'investissement étranger ont été abandonnées;

- une politique de valorisation du commerce a été mise en place : premièrement en élaborant une stratégie de négociations commerciales sur le plan multilatéral sous l'égide du GATT et, sur le plan bilatéral, avec les États-Unis; deuxièmement, en orientant les nouvelles possibilités de croissance, surtout sur l'Europe et vers les pays en bordure du Pacifique.

Grâce à ces initiatives, le Canada a délaissé les politiques souvent « introverties » des années 70 et du début des années 80.

Le Canada et l'avenir

Les réformes des quatre dernières années l'ont donc bien préparé pour l'avenir. Lors des élections de novembre 1988, les Canadiens ont choisi de redonner au gouvernement un mandat majoritaire afin qu'il poursuive ses efforts visant à rendre le pays plus productif et plus concurrentiel sur le plan international.

La plus importante question qui se pose au Canada et aux autres grandes nations commerçantes est celle du maintien et de l'amélioration du système commercial international ouvert, fondé sur le GATT.

Dans sa stratégie commerciale, le Canada s'intéresse aussi grandement à la création du marché européen unique présentement en cours. L'Europe de l'Ouest représente 36 p. 100 des exportations non destinées aux États-Unis et



« Pétroliers » africains aux HEC à Montréal

aux pays en bordure du Pacifique. Elle est le principal point de concentration des initiatives de promotion du commerce et de l'investissement du Canada à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

L'événement le plus important dans la politique commerciale canadienne des quatre dernières années a été la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Cette initiative s'inspire des règles du GATT, qu'elle dépasse dans certains cas, et réalise d'importantes percées, notamment en ce qui concerne l'élimination des droits de douane, l'essor des investissements, des services, la passation des marchés et le règlement des différends, progrès qui favoriseront la libéralisation au sein du GATT.

Le Canada possède l'une des économies les plus diversifiées du monde. Fondée d'abord sur les ressources naturelles, l'économie canadienne a évolué pour devenir l'une des principales économies industrielles de la planète. Elle se situe au deuxième rang parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en ce qui a trait au produit intérieur brut (PIB) par habitant, calculé selon le pouvoir d'achat.

Tous ces atouts ont fait du Canada un lieu de prédilection pour les investisseurs étrangers. En effet, les apports directs de capitaux étrangers sont passés de 3,8 milliards de dollars canadiens en 1984 à 10,2 milliards en 1987. Ces niveaux d'investissement, accompagnés d'importants transferts de technologie et de la création de grandes entreprises en coparticipation, augmenteront en 1989 et dans les années à venir.

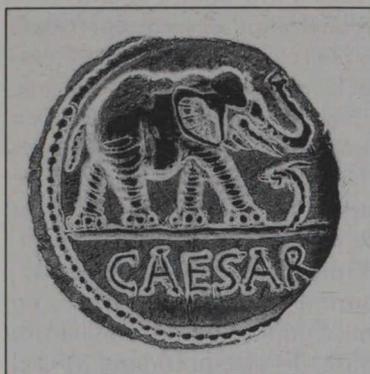
De grandes initiatives prises à l'échelle internationale, doivent stimuler cette évolution : mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, appui énergétique de l'Uruguay Round, expansion de la coopération bilatérale et industrielle avec les principaux partenaires commerciaux du Canada. Par ailleurs, le Canada vise à assurer le développement continu de ses partenaires du tiers monde en les appuyant de façon concrète dans leurs efforts de rajustements structurels, dans la mise en place de leurs infrastructures et dans la formation de leurs cadres.

À l'échelle nationale, les efforts canadiens sont axés principalement sur la poursuite des ajustements structurels et la réduction du déficit. ■

Le Canada et l'Afrique

Gestion d'entreprises pétrolières

Des « pétroliers » africains à Montréal aux HEC



Monnaie ancienne — République Denarius — Rome — Collection du Musée canadien de la monnaie

À l'été 1988, les 22 premiers diplômés du Programme d'Études supérieures spécialisées en gestion d'entreprises pétrolières revenaient à leurs entreprises, après avoir consacré plusieurs mois à des études de gestion. Quelques semaines plus tard, à la fin août, un nouveau groupe d'une vingtaine de participants était accueilli afin de participer au même programme, à l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal. Cette fois encore, les Africains constituaient une majorité et venaient de l'Afrique du Nord et subsaharienne : Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie, Bénin, Burundi, Cameroun, Gabon, Mali, Niger et Togo.

Le Programme en gestion d'entreprises pétrolières concrétise une décision du Sommet francophone de Paris (1986). La Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI) s'est associée à l'École des hautes études commerciales de Montréal pour offrir aux cadres des organisations du « secteur pétrole, gaz et pétrochimie » une formation supérieure spécialisée en gestion. Les études durent dix mois et conduisent au Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion d'entreprises pétrolières.

Les participants sont formés pour assumer les responsabilités de gestion générale et acquièrent la maîtrise des concepts clés du management dans les entreprises pétrolières. Le programme de formation met l'accent sur l'importance des valeurs, des attitudes et des comportements dans l'exercice des fonctions de gestion, ce qui est considéré

comme étant aussi fondamental que les connaissances techniques.

Ce programme est le fruit d'une étroite collaboration entre l'industrie et l'université. Quelques mois avant le début de la formation, un groupe d'experts pétroliers du Canada, de Côte d'Ivoire, d'Égypte, de France, du Gabon, de Madagascar, du Maroc et du Sénégal se réunit pour discuter du projet et s'assurer que la démarche soit bien adaptée aux besoins des pays participants. Le Conseil consultatif du programme, formé de dirigeants de sociétés canadiennes comme Gaz Métropolitain, Lavalin et Petro-Canada, de sociétés multinationales comme Esso, Shell et Ultramar ou d'institutions de réputation internationale comme l'Institut français du pétrole, participe à l'élaboration de la structure et du contenu de cette formation. Il se réunit régulièrement pour en définir les orientations et politiques.

Les professionnels de l'industrie des hydrocarbures venant du Canada, des États-Unis, d'Europe et d'Afrique interviennent également dans le programme de formation. Ils sont invités à prendre part aux cours et aux séminaires, pour discuter de cas pratiques ou pour présenter des aspects techniques du contexte industriel. Les entreprises collaborent également à l'organisation des visites d'installations industrielles et des voyages d'études qui font partie du programme de formation.

Plusieurs des participants africains des deux premières promotions venaient d'administrations à vocation énergétique ou de sociétés nationales, d'autres venaient de sociétés pétrolières liées à de grands groupes internationaux comme Elf, Shell, Tenneco, Phillips Petroleum, British Petroleum ou Agip. Tous avaient travaillé pendant plusieurs années dans le domaine des hydrocarbures et étaient des cadres à haut potentiel que leur direction générale destinaient à des fonctions importantes de gestion.

L'équipe de direction du programme est regroupée au sein du Centre d'Études en administration internationale (CETAI) de l'École des hautes études commerciales qui, depuis près de vingt ans, encadre des projets et des programmes à caractère international. ■

Publications Transcontinental

Il y a dix ans, GTC Transcontinental, société privée d'impression et de distribution, faisait son entrée dans le monde de l'édition avec l'acquisition du journal *Les Affaires*, le plus ancien hebdomadaire économique du Canada français.

En 1988, le journal *Les Affaires*, dont le tirage, en 1979 était de 35 000, dépasse les 85 000 exemplaires vendus chaque semaine. Il est devenu le premier journal financier publié au Québec et il fête le 60^e anniversaire de sa fondation. Au fil des années, le groupe de presse qui porte désormais le nom de Publications Transcontinental s'est agrandi et il compte aujourd'hui, une quinzaine de publications, dont trois hebdomadaires d'affaires et de finance, l'un d'eux étant en langue anglaise. Il publie des magazines économiques, tels la revue Commerce, A+, PME, et d'autres, spécialisés dans divers domaines : informatique, tourisme, électronique. . . Leur contenu permet la circulation de l'information d'entreprise en entreprises, ce qui suscite émulation et esprit d'initiative. La presse financière stimule, en outre, l'intérêt des investisseurs à l'égard des projets.

Finalement, l'entreprise « Publications Transcontinental » aborde les publications s'adressant aux consommateurs dans les secteurs tels les sports, la décoration, le bien-vivre et la santé. Son siège social demeure à Montréal, mais elle a des bureaux dans les grandes villes canadiennes et publie même un journal sur le hockey dont la moitié des ventes se font aux États-Unis.

Les destinées de l'entreprise mère, GTC-Transcontinental, dont les actions se transigent depuis lors sur les parquets de la Bourse de Montréal et de Toronto, sont confiées à une équipe d'entrepreneurs de la trempe des entrepreneurs privés les plus concurrentiels. M. Rémi Marcoux, principal actionnaire depuis la fondation de l'entreprise en 1975, en est toujours le président du Conseil et chef de la direction. Le secteur de l'imprimerie se développe à travers tout le Canada et compte même deux imprimeries d'importance aux États-Unis.

Au cours d'une mission récente en compagnie d'experts canadiens de Price Waterhouse, le vice-président Michel Lors a pu se rendre compte des efforts faits par les Gabonais et les Congolais afin d'améliorer leur situation économique. Il a remarqué l'éveil d'un intérêt véritable pour le développement de petites et moyennes entreprises dans les pays de l'Afrique francophone qui, à l'avenir, devront désormais se préparer davantage à la création d'économies mixtes et privées faisant une place à l'initiative et à la concurrence.

Cette évolution passe par le redressement d'entreprises existantes, tel celui de l'OCTRA au Gabon, réalisé avec l'assistance de Price Waterhouse Canada. Le développement des PME dans les pays visités apparaît également comme une priorité. Certains outils sont actuellement mis en place pour permettre d'atteindre cet objectif. D'autres manquent encore, tels des moyens d'information à l'intention des dirigeants de PME et des créateurs d'entreprise. L'expérience acquise par GTC Transcontinental dans l'édition de journaux à l'intention des entrepreneurs pourrait sans doute être utile aux responsables du développement de la PME dans les pays de l'Afrique francophone. ■



Stagiaire rwandais revenant d'un vol d'entraînement au CQFA à Chicoutimi



Le CQFA - Un haut lieu de formation pour les pilotes professionnels

Les origines du Centre québécois de formation aéronautique (CQFA) remontent à 1968, année où le Cégep de Chicoutimi décida de lancer, en première nord-américaine, un programme d'enseignement public de niveau collégial en langue française pour ceux qui désiraient poursuivre une carrière de pilote professionnel.

Depuis ce temps, l'aviation commerciale du Québec et du Canada n'a cessé de bénéficier de l'apport du Centre dont le personnel hautement qualifié a accru ses effectifs et dont le matériel volant et les ressources pédagogiques sont en progrès constants.

Dans les domaines du vol de ligne, de brousse ou du vol en hélicoptère, le CQFA reste, plus que jamais, fidèle à sa mission de formation, offrant à chaque candidat pilote toutes les possibilités de réussite professionnelle du monde dynamique de l'aviation civile.

Le CQFA de Chicoutimi travaille en étroite collaboration avec les divers centres aéronautiques canadiens et reçoit de nombreux stagiaires africains qui veulent parfaire leur formation de pilote professionnel. ■

Tendances économiques au Canada

| | | Augmentation sur un an |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------------|
| Production nationale brute (novembre 1988) | 399.7* | +3.1 % |
| Production industrielle (mars 1988) | | +6.0 % |
| Exportation de marchandises (janvier 1989) | 11.92* | +9.6 % |
| Importation de marchandises (janvier 1989) | 11.4* | +6.0 % |
| Balance commerciale (janvier 1989) | 882* | |
| Marché de détail (national - octobre 1988) | 14.0* | +5.7 % |
| Taux de chômage (décembre 1988) 7.6 % | | |
| Indice des prix à la consommation (janvier 1989) | | +4.3 % |
| Indice des prix à la production industrielle (décembre 1988) | | +2.2 % |
| Taux de la Banque du Canada (mi-mars 1989) | 12.18 % | |
| Taux préférentiel des banques privées (mi-mars 1989) | 12.75 % | |
| Taux d'intérêt consenti par les banques privées sur les dépôts d'épargne (mi-mars 1988) | | |
| 1 mois | de 8.00 à 9.25 % | |
| 1 à 5 ans | de 10.75 à 11.25 % | |

* Chiffres donnés en milliards de dollars canadiens
1\$CAN = 0.8328 \$US (mi-mars 1989)

Le laser

Traitement des maladies du cœur

Contrairement à l'inventeur qui attribue son inspiration à la nécessité, le scientifique qui fait de la recherche pure dira qu'il est poussé par la curiosité. Pourtant, il se met en quête de la connaissance en croyant fermement qu'un jour la nécessité frappera aussi à sa porte.

Cette attitude a caractérisé les travaux de mise au point d'un laser à impulsions longues au Centre national de recherches du Canada (CNRC) à la fin des années 70, époque où on a commencé à s'intéresser à des lasers à impulsions appelés lasers à excimère. Et c'est ainsi qu'avec ce type de laser, après cinq années d'un travail acharné, les chercheurs sont parvenus à obtenir la décharge la plus longue du monde.

À une microseconde (un millionième de seconde), le « laser à chlorure de xénon, à impulsions optiques, de durée ultra-longue » émet une impulsion ultraviolette de haute énergie dont la durée peut être jusqu'à 50 fois supérieure à celle de tout autre laser à excimère traditionnel. Le D^r Marek Laubitz, directeur de la Direction de physique du Conseil, se rappelle qu'à l'origine, les expériences sur les impulsions longues avaient pour seul objectif de faire mieux comprendre les lasers et de les perfectionner.

Or, les chercheurs de la Section des lasers et des plasmas ont trouvé une application utile pour cette technologie il y a deux ans. Des cardiologues et des chirurgiens du célèbre Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa voulaient examiner les possibilités de la technologie du laser dans les techniques chirurgicales, pour éliminer les plaques calcifiées à l'intérieur des artères coronaires et le Cedars-Sinai Medical Center de Los Angeles envisageait une telle approche dans le cas des artères périphériques, surtout de l'artère fémorale, vaisseau de gros calibre qui irrigue la jambe. Le rayonnement laser à excimère n'avait jamais été utilisé dans le traitement du cœur.

L'expérimentation animale a révélé que lorsqu'il est couplé à un système de transport par fibre optique, le laser à

Agence spatiale canadienne

L'Agence spatiale canadienne, nouvellement créée, sera située dans la région de Montréal. Cette agence aura pour mission de coiffer les activités de recherche et de gestion du Programme spatial canadien. Entre autres, elle gèrera les activités des programmes relatifs à la participation canadienne à la Station spatiale, au satellite Radarstat et à la formation des astronautes canadiens.

Le président de la nouvelle agence spatiale est M. Larkin Kerwin. Jusqu'à récemment président du Conseil national des recherches du Canada, M. Kerwin a été recteur de l'Université Laval de Québec, de 1972 à 1977.

excimère permet de produire une incision beaucoup plus nette que les lasers à faisceau continu. De plus, la réduction sensible des lésions tissulaires favorisait une guérison plus rapide, aspect très important en chirurgie cardiaque.

Bien que le laser à excimère à impulsions longues puisse transmettre un rayonnement ultra-violet de haute énergie à travers les fibres très fines utilisées pour la chirurgie à cœur fermé, il était absolument indispensable de perfectionner la technique pour les besoins de la chirurgie à cœur ouvert.

Des fibres de plus grand diamètre (jusqu'à 1,5 mm) suffiraient pour atteindre la plaque dans l'artère après un court, mais délicat trajet d'environ 5 cm. Un laser à excimère à impulsions courtes de l'ordre de 40 nanosecondes (40 milliardièmes de seconde) ferait l'affaire. La tâche principale du D^r Rod Taylor et de Kurt Leopold, respectivement physicien et technicien en laser au CNRC, était de tester les fibres avec le système à impulsions courtes fourni par Lumonics Inc. Leur prototype à impulsions longues nécessitait encore des améliorations techniques, n'était pas commercialisé, et ne convenait pas pour une utilisation en salle d'opération.

Si tout allait bien, ces expériences pourraient facilement permettre de transmettre des impulsions longues dans des fibres de calibre beaucoup plus petit à l'intérieur d'un cathéter, ce qui éli-

minerait l'intervention traumatique à cœur ouvert.

Si l'on disposait de fibres capables de se frayer un chemin dans les artères étroites et très sinueuses, les opérations à cœur fermé deviendraient réalisables. La commercialisation du laser à excimère de Taylor et Leopold permettrait à la science médicale de faire un grand pas en avant. Le D^r Lyall Higginson, éminent cardiologue, s'est dit impressionné par la rapidité et la facilité avec lesquelles ce projet novateur en chirurgie a pris son envol.

Selon Roger Sandwell, directeur de la fabrication des produits médicaux chez Lumonics, tout le mérite de la mise à l'essai, de la sélection et de la préparation finale de la fibre revient à juste titre au D^r Taylor : « Le D^r Taylor a fait une évaluation très minutieuse des différents types de fibres. Il a publié un certain nombre d'articles scientifiques fondés sur la théorie des lésions optiques ».

Lorsque le D^r Taylor parle de cette expérience, il souligne la « merveilleuse collaboration » entre Lumonics, le CNRC et l'Institut de cardiologie : « Nous avons réuni une équipe qui est restée la même pendant toute la durée des essais ».

Le D^r Higginson est d'un optimisme prudent : « Jusqu'ici, nous sommes satisfaits du déroulement de ce programme. Nous avons projeté de faire cinq interventions avant de faire le point et de poursuivre avec cinq autres. En dépit de l'enthousiasme suscité jusqu'ici, il s'agit d'une technique qui est encore au stade expérimental et dont nous ignorons les avantages à long terme. Il est possible d'envisager que tout se passera pour le mieux et que nous sommes sur le point de réaliser un progrès extraordinaire. Par contre, après seulement cinq interventions, il est encore beaucoup trop tôt pour crier victoire. »

MM. Taylor et Leopold demeurent actifs dans le domaine de la chirurgie à cœur ouvert, mais ils sont également intéressés par les applications éventuelles d'un nouveau type de fibre en chirurgie à cœur fermé. Ils continuent à travailler chez Lumonics où l'intérêt pour la mise au point d'un laser à impulsions longues est encore très fort.

(Extraits de l'article de Doug Nixon publié dans la revue DIALOGUE de Janvier 1989. ■



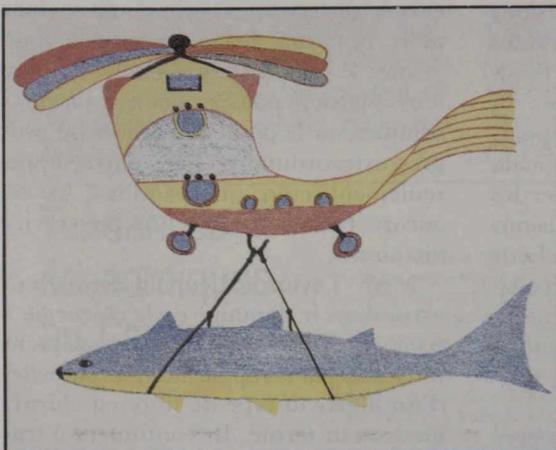
Victoria (Colombie-Britannique) au printemps Photo : Centre ASC ▲



Architecture — Colonnade du Musée des beaux-arts du Canada — Moshe Safdie
Photo : Fiong Spalding Smith



▲ Aéronautique — Électronique-Radar Photo : Centre ASC



Balade aérienne — *Flight to the sea* (1986), lithographie inuit de Pudlo Pudlat présentée en Allemagne lors de l'exposition « L'ombre du soleil » qui circulera en Europe jusqu'en 1992 — Musée des civilisations et West Baffin Eskimo Cooperative, Cape Dorset (T.-N.-O.)
Photo : Richard Garner

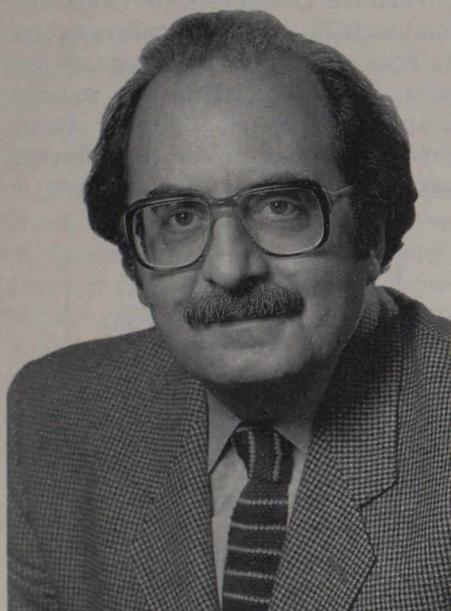


Pirogues traditionnelles du Sénégal ▲

La recherche de l'expression est une recherche d'identité, et c'est par cette conjonction de la littérature qui se fait et d'un homme qui petit à petit conquiert une opacité, que cette littérature, tout en restant extrêmement originale, atteint à l'universel.

Écrivains du Canada

Naim Kattan



Naim Kattan

La littérature canadienne, qu'elle soit de langue anglaise ou de langue française, est née d'un rapport spécifique avec l'espace américain. Alors que la culture américaine est née d'une rupture brutale avec sa source européenne, la culture canadienne a eu, comme point de départ et comme intention, une fidélité aux cultures des deux mères-patries. Aussi l'espace américain où les Canadiens se sont établis ne leur paraissait-il pas, à l'instar des fondateurs des États-Unis, comme un territoire à conquérir pour y fonder une nouvelle patrie régie par une nouvelle loi, mais comme le prolongement d'un territoire européen obéissant aux traditions et aux lois des mères-patries.

Les écrivains canadiens, ceux de langue anglaise et ceux de langue française, même quand ils sont appelés à relever le même défi et à faire face aux mêmes problèmes, mènent deux entreprises autonomes, parallèles. S'ils ne se connaissent pas suffisamment, s'ils prennent lentement conscience de ce qui les unit et de ce qui les sépare, cela ne tient pas uniquement aux problèmes politiques qui divisent le pays. S'exprimant dans deux langues, appartenant à deux cultures, s'appuyant sur deux mères-patries, les écrivains canadiens-anglais et canadiens-français ont fondé deux littératures. Certes, le rapport avec l'espace, la réalité ambiante et l'expérience vécue auraient pu les rapprocher, mais l'immensité du pays isole les groupes humains. Pendant longtemps, pour être un romancier de Montréal, de Toronto, d'Halifax ou de Vancouver, il fallait chercher des points d'appui, des standards de qualité, des critères, à Paris et à Londres.

La révolution technologique qui a envahi le continent nord-américain a eu de profondes répercussions au Canada. Il était normal que les écrivains de langue anglaise comme les écrivains de langue française ressentent le divorce entre la culture traditionnelle et la réalité nouvelle. Le lien avec la France et la Grande-Bretagne demeure vivace,

NAÏM KATTAN dirige à l'heure actuelle le Service des lettres et de l'édition du Conseil des Arts. Il est romancier, essayiste, critique, auteur de nouvelles, romans et pièces de théâtre. Il est membre de la Société royale du Canada, de l'Académie canadienne-française et de La Compagnie des Cent-Associés. Il a été reçu Officier de l'Ordre du Canada en 1983.

*Les écrivains
canadiens, ceux de
langue anglaise et ceux
de langue française,
même quand ils sont
appelés à relever le
même défi et à faire
face aux mêmes
problèmes, mènent
deux entreprises
autonomes, parallèles.*

mais les écrivains de ces pays n'offrent plus de modèle et ne constituent plus les exemples à suivre. De plus, pour les écrivains anglophones, New York est devenu une grande métropole culturelle.

La littérature du Canada français a mis du temps à naître. Pour faire admettre son autonomie, il lui fallait affirmer son indépendance par rapport à la mère-patrie. Tel ne fut pas le cas des romanciers canadiens-anglais. Les bâtisseurs de la littérature canadienne-française furent coupés de la France et, se trouvant seuls en terre américaine, porteurs d'une culture sans lien politique avec une patrie européenne, ils durent édifier leur propre littérature. Aussi la littérature canadienne-française se distingue-t-elle de celle du Canada anglais par son enracinement dans la réalité vitale du sol canadien et, en raison de sa coupure involontaire avec sa source européenne, par son hégémonie relative.

La littérature du Canada français ne fut pas riche en œuvres marquantes avant la Confédération. On peut mentionner bien sûr *Les Relations* des

*La littérature du
Canada français a mis
du temps à naître.
Pour faire admettre son
autonomie, il lui
fallait affirmer son
indépendance par
rapport à la
mère-patrie.*

Jésuites. Il y eut, bien sûr, Marie de l'Incarnation. Mais ce n'est qu'en 1820 que Michel Bibaud fonda la première revue littéraire du Canada français. Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871) a publié le premier roman canadien : *Les Anciens Canadiens*. Un historien, François-Xavier Garneau, mort en 1866, entreprit de prouver dans ses œuvres que les Canadiens-français possédaient une histoire et une littérature, que le mépris des Britanniques pour son peuple n'était nullement justifié. En poésie, deux noms s'imposent : Octave Crémazie et Louis Fréchette. Crémazie, mort en 1879, passa ses dernières années en France. Et c'est là qu'il chanta son pays avec enthousiasme et souvent d'une manière emphatique. Louis Fréchette fut très fortement influencé par Victor Hugo et il introduisit le

*Pendant longtemps,
nombreux sont ceux qui
ont accepté le mythe
d'un Canada statique
et d'une collectivité
canadienne-française
séduisante mais
archaïque.*

romantisme dans la poésie canadienne-française. Morte en 1924, Laure Conan fut celle qui a inauguré le roman psychologique.

Le premier mouvement littéraire véritable est né au Canada français en 1895 quand Jean Charbonneau fonda l'École littéraire de Montréal. Cette école a subi l'influence aussi bien des romantiques, des parnassiens et des symbolistes. Louis Dantin fut sans nul doute l'écrivain le plus dynamique et le plus original du groupe. Prêtre défroqué, il a vécu en exil aux États-Unis. On comprend qu'il fut obsédé dans son œuvre par le problème religieux. Sa plus grande découverte fut celle d'un autre poète, Émile Nelligan, qui a marqué toute sa génération et dont l'influence s'exerce encore aujourd'hui. L'existence littéraire de Nelligan ne dura que trois ans, de 1896 à 1899. Il

*Émile Nelligan . . .
renouvela la poésie
canadienne-française
. . . constitua un
tournant dans la
littérature de notre
pays. Nelligan . . .
a marqué toute sa
génération . . .
l'influence s'exerce
encore aujourd'hui.*

renouvela la poésie canadienne-française par ses préoccupations existentielles et métaphysiques, par la musique du vers. Sa poésie constitua un tournant dans la littérature de notre pays.

Le roman n'a pas connu la même floraison pendant cette période. Une exception, bien sûr : *Maria Chapdelaine*, paru en 1914 et dont l'auteur, Louis Hémon, était un Français. Ce roman marqua indéniablement une date dans la littérature canadienne-française. De plus, il fit connaître universellement la réalité et la sensibilité de cette terre lointaine à un très vaste public. Malgré la prétention de l'auteur que rien ne change en terre canadienne, ce roman évoquait une réalité appelée à se transformer. L'ouvrage suscite des mythes qui dépassent la littérature. Pendant longtemps, nombreux sont ceux qui ont accepté le mythe d'un Canada statique et d'une collectivité canadienne-française séduisante mais archaïque.

*Une nouvelle
génération de poètes
naît à partir du début
du XX^e siècle.*

Une nouvelle génération de poètes naît à partir du début du XX^e siècle. Né en 1905, Robert Choquette a cherché à être un poète épique. Son recueil le plus connu est *Suite marine*, où il chante la mer. Alfred Desrochers, né en 1901, exalte dans sa poésie le peuple, la vie sous tous ses aspects dans une veine fervente, romantique, populiste. Jean Narrache est le premier à choisir la langue populaire, celle qui est parlée au Canada et qui présente un aspect dialectal. Dans le roman, Jean-Charles Harvey publiait *Les Demi-civilisés*, qui suscita un grand remous dans le monde littéraire. Dans *Un homme et son péché*, Claude-Henri Grignon décrivit la vie des colons dans le nord du Québec. Il tira de ce roman des feuilletons à la radio et à la télévision qui ont battu tous les

*Saint-Denys Garneau
. . . introduisit
. . . la modernité
dans la poésie
canadienne-française.*

records de longévité. Connu surtout comme historien, le chanoine Groulx a écrit un roman, *L'Appel de la race*, qui a eu un grand retentissement. Groulx y chante les vertus du Canadien-français catholique et francophone. Un autre prêtre, Félix-Antoine Savard, évoqua dans ses romans poétiques, notamment *Menaud, maître-draveur*, la dureté de la vie du Canadien-français, l'héroïsme du quotidien et l'endurance d'un peuple. Dans *Trente Arpents*, Ringuet a rehaussé le roman rural à un niveau littéraire très élevé. Encore aujourd'hui, ce roman conserve toute sa vérité et toute sa fraîcheur.

Dans les années 30, un groupe de jeunes écrivains a posé le problème du rapport entre langue et culture, langue et foi, langue et monde sur un plan autre que celui de la fidélité inconditionnelle à la tradition. Il s'agissait du groupe de « La Nouvelle Relève ». Pour eux, la religion ne pouvait être un point d'arrivée. Il s'agissait d'une interrogation. Le

rapport entre l'homme et Dieu ne pouvait plus se résoudre par des dogmes. Saint-Denys Garneau, le poète du groupe, mourut très jeune. Il introduisit, en plus de l'interrogation existentielle, la modernité dans la poésie canadienne-française. Jean Le Moynes, Robert Élie posaient le problème du rapport entre l'homme et le monde sur un plan à la fois spirituel et culturel. Il était donc normal que ce groupe, qui posait un regard sur le réel, découvrit l'Amérique du Nord. Jean Le Moynes s'intéressa aux écrivains et aux philosophes américains, et Robert Charbonneau alla jusqu'à mettre en opposition la fidélité à la culture française et l'acceptation d'une vie réelle en terre d'Amérique. Ces écrivains ne mettaient pas en question la langue française elle-même. S'ils cherchaient à bien écrire, s'ils s'intéressaient à l'Amérique du Nord, c'est en raison de leur intérêt pour un réel vécu et non pour des exigences morales imposées par des lois héritées et transmises. Plus l'urbanisation gagnait du terrain, plus la langue française, comme instrument de communication, apparaissait menacée. L'isolement rural et la religion ne protégeaient plus une population qui recevait directement des voisins du Sud des produits de la culture de masse, et cette culture avait pour véhicule l'anglais.

*Robert Charbonneau
alla jusqu'à mettre en
opposition la fidélité à
la culture française et
l'acceptation d'une
vie réelle en terre
d'Amérique.*

La guerre précipita ce mouvement d'intégration rapide de la population canadienne-française à une Amérique urbanisée. Les écrivains n'ont pas manqué de le ressentir et parmi les premiers, les dramaturges. Gratien Gélinas a tenté dans *Tit-Coq* de faire parler à ses personnages leur propre langue, non pas un français châtié, mais le langage de la rue. Il n'était pas question pour lui de retrouver les sources traditionnelles et devenues quelque peu archaïques d'une langue rurale, comme ce fut le cas chez les romanciers comme Ringuet et Germaine Guèvremont, mais de placer sur scène des hommes et des femmes parlant comme s'ils se trouvaient chez

*L'on découvrit qu'il
existait une distance
entre la langue parlée et
la langue de culture.*

eux. L'on découvrit qu'il existait une distance entre la langue parlée et la langue de culture. Un autre dramaturge, Marcel Dubé, influencé par Tennessee Williams, cherchait lui aussi à faire parler à ces personnages leur langue réelle.

Dans la poésie, la distance entre langue parlée et langue écrite ne fut pas ressentie de la même manière. Un jeune groupe de poètes ayant fondé la maison d'édition l'Hexagone affirmèrent leur acceptation du pays. Ils ont essayé, à partir de ce consentement, de vivre en Amérique du Nord, d'inventorier leur domaine, de le connaître avant de l'investir et de le conquérir. Leur poésie en était une à la fois de découverte et de recherche d'harmonie avec le réel. D'ailleurs les poètes de cette génération, qu'ils fussent du groupe de l'Hexagone ou non, affirmaient leur attachement à leur terre, à une langue qu'ils ont reçue en héritage, se rendant compte des contradictions qu'il fallait assumer et dépasser. Chacun à sa manière, qu'il s'agisse de Gaston Miron, Roland Giguère, Gilles Hénault, de Paul-Marie

Lapointe, de Fernand Ouellette ou de Jean-Guy Pilon, vivait l'incertitude de ce rapport ambigu entre la langue et la réalité qu'elle exprime. L'inadéquation est-elle due à une faille dans l'instrument de l'expression lui-même ou s'agit-il d'un manque, d'une absence, d'une fêlure dans la réalité? On voit dans cette poésie, déjà inscrites, deux nouvelles tendances dans la littérature canadienne-française : d'une part un engagement politique et, d'autre part, une réflexion sur la langue et, à partir de la langue, sur la condition existentielle de l'homme du Québec.

. . . le problème de la langue n'était point résolu, car le français n'est pas uniquement menacé par l'intrusion de masse de l'Amérique du Nord, il est altéré dans sa substance même.

Les poètes furent les précurseurs de cette double prise de conscience. Paul-Marie Lapointe nomme les arbres qui ont peuplé son enfance, et c'est là pour lui une récupération du sol natal. Gaston Miron clame son amour frustré et fervent d'un peuple et d'une terre. Roland Giguère trouve dans l'expression de cette reconquête un domaine habité, une mise en question de la vie telle qu'elle fut transmise et telle qu'elle est menée. De quelques années l'aînée du groupe de l'Hexagone, Anne Hébert, a, la première, parlé de cette dépossession du sol qui est offert, que l'on reconquiert physiquement mais que l'on ne parvient pas à habiter mentalement, spirituellement et moralement.

*Anne Hébert . . .
dépossession du sol
. . . que l'on
reconquiert
physiquement mais que
l'on ne parvient pas à
habiter mentalement,
spirituellement et
moralement.*

Dans le roman, il faut surtout citer le nom de Gabrielle Roy. Née dans l'Ouest, au Manitoba, elle a su observer et décrire la réalité de la vie des petites gens de Montréal. Son roman, *Bonheur d'occasion*, lui valut le prix Fémina. Cependant, la préoccupation majeure de cette romancière est d'ordre religieux ou plutôt mystique. Alexandre Chénévert, par exemple, un personnage principal d'un autre de ses romans, est un comptable atteint d'un cancer dont il mourra. Les questions qu'il se pose sont essentielles : le sens de la vie, la présence de Dieu, la réalité de la souffrance. Dans des œuvres plus récentes, *La Montagne secrète*, *La Route d'Altamont*, Gabrielle Roy exprime d'une manière beaucoup plus précise le rapport de l'homme avec la nature et son rapport avec Dieu.

*Roger Lemelin . . .
intéressé aux
petites gens.*

Un autre romancier de cette génération, Roger Lemelin, s'est lui aussi intéressé aux petites gens. Dans *Au pied de la pente douce* et *La Famille Plouffe*, qui connut plus tard un succès considérable comme feuilleton à la radio et à la télévision, il décrit la volonté des ouvriers et des petits bourgeois de la ville de Québec d'atteindre un meilleur niveau de vie; à travers la conquête d'une vie matérielle meilleure, il s'agit d'une tentative d'une conquête de l'autonomie individuelle. André Langevin est plus jeune (né en 1927). Ses préoccupations sont existentielles dans ses trois premiers romans : *Évadés de la nuit*, *Poussière sur la*

ville et *Le Temps des hommes*. Il ont pour thème la solitude ontologique de l'homme. Après un silence de plus de dix ans, Langevin publie un roman très ambitieux, *L'Élan d'Amérique*, où il relie les contingences de la vie actuelle à des problèmes éternels. Dans *Une chaîne dans le parc*, il raconte la vie de deux enfants dans l'est de Montréal. Plus prolifique, Yves Thériault s'est intéressé non seulement à la vie des Canadiens-français, mais à un nombre considérable de groupes minoritaires qui composent la vie canadienne. Aaron raconte l'histoire d'un Juif, *Agaguk* celle d'un Esquimau, *Ashini* celle d'un Indien. Thériault a publié plus d'une trentaine d'ouvrages.

*Les poètes plus jeunes
ne se contentaient plus
de découvrir le pays et
d'affirmer leur volonté
d'adhésion à une
réalité retrouvée, mais
éprouvaient le besoin de
la refaire.*

Même si elle a commencé à écrire assez tard, Claire Martin occupe une place importante dans le roman. Dès la publication de son premier recueil de nouvelles, *Avec ou sans amour*, elle s'est fait remarquer par son sarcasme et son humour. Parmi ses autres ouvrages, il importe de mentionner ses romans : *Quand j'aurai payé ton visage*, *Les morts*, et ses deux ouvrages de souvenirs d'enfance : *Dans un gant de fer* et *La joue droite*.

Les poètes plus jeunes ne se contentaient plus de découvrir le pays et d'affirmer leur volonté d'adhésion à une autre réalité retrouvée, mais éprouvaient le besoin de la refaire. Leur aîné, et en quelque sorte chef de file, est Gaston Miron. Yves Préfontaine, Jacques Brault, Paul Chamberland et André Major ont poussé cette démarche jusqu'au bout. Ils ne voient d'autres moyens de guérir la déchirure dont ils souffrent que d'affirmer l'autonomie

non pas seulement de l'homme qui conquiert le sol, mais du sol comme entité par rapport au Canada et à l'Amérique. Ils sont indépendantistes, et pour eux, l'indépendance du Québec signifie une possibilité de créer un accord entre l'homme et sa terre, l'homme et sa culture. La littérature canadienne-française, devenue un phénomène historique, a donné naissance à la littérature québécoise. Dans une revue que certains de ces jeunes écrivains ont publiée pendant quelques années, « Parti Pris », les options politiques et littéraires se trouvaient unies dans un même foyer. Et cependant le problème de la langue n'était point résolu, car le français n'est pas uniquement menacé par l'intrusion de la culture de masse de l'Amérique du Nord, il est altéré dans sa substance même. Pour protester contre cette condition faite à l'homme, et par conséquent à l'écrivain, qui veut exprimer cet homme, quelques jeunes romanciers et poètes ont choisi d'écrire dans cette langue « jouale », le mot par lequel on qualifie désormais la langue parlée au Québec. Cette littérature « jouale », dont les promoteurs furent Jacques Renaud, Gérald Godin et Claude Jasmin, est une littérature de protestation. On ne veut pas réhabiliter cette langue, mais par l'usage que l'on en fait, faire retentir la colère d'hommes diminués dans leur expression.

*La littérature
canadienne-française,
devenue un phénomène
historique, a donné
naissance à la
littérature québécoise.*

Au début, cette littérature se voulait éphémère, car les écrivains qui en étaient les protagonistes entendaient voir disparaître la langue dans laquelle ils s'exprimaient. Depuis, d'autres écrivains, tels que Michel Tremblay et Victor-Lévy Beaulieu, ont choisi délibérément cette langue comme étant celle qui exprime avec la plus grande vérité l'homme du Québec.

*Ce n'est que depuis
quelques années qu'une
nouvelle fournée de
romanciers a donné une
vigueur toute fraîche
au roman.*

La télévision a mis fin à de nombreuses carrières littéraires et en a empêché d'autres d'éclorre. Nombreux furent les romanciers, les dramaturges, voire les poètes, qui alimentèrent pendant des années le petit écran en feuilletons et en émissions dramatiques. Ce n'est que depuis quelques années qu'une nouvelle fournée de romanciers a donné une vigueur toute fraîche au roman. Ce furent au départ des femmes qui se trouvèrent au premier rang. Diane Giguère, Hélène Ouvrard, Andrée Maillet, Michèle Mailhot, Monique Bosco, Madeleine Ferron et Nicole Brossard décrivaient, chacune à sa manière et avec une franchise sans précédent, la condition de la femme au Québec. Elles eurent toutes les audaces et leur condamnation de la société n'était qu'une facette de ce refus global opposé par les poètes et les romanciers masculins à la vie faite aux Québécois.

Au-delà des contingences politiques et sociales, on retrouve toujours un homme divisé, déchiré dans ses contradictions, dans l'œuvre de Marie-Claire Blais. Celle-ci a vécu le cauchemar de la dépossession. Elle a connu les affres d'un puritanisme qui abomine la vie. Par sa puissante évocation, elle réussit à dépasser

les descriptions sociologiques, faisant vivre une humanité qui se débat dans une nuit opaque et qui cherche à conquérir son droit à une existence complète. Par ses récits, ses romans et ses pièces, Antonine Maillet a donné voix à cette province proche et lointaine, connue et exotique, l'Acadie. Au théâtre, le nom qui s'impose est celui de Michel Tremblay, pour lequel le jocal n'est plus ni langue de protestation ni une affirmation de la dignité, mais un instrument d'expression.

*Pour protester . . .
quelques jeunes
romanciers et poètes ont
choisi d'écrire dans
cette langue « jouale »
. . . la langue parlée
au Québec.
. . . on ne veut pas
réhabiliter cette langue
. . . faire ressortir sa
colère d'hommes
diminués dans leur
expression.*

La grande préoccupation est devenue l'identité présente et future des Québécois. Qu'il s'agisse de Jacques Ferron, de Gérard Bessette, d'Hubert Aquin, de Jacques Godbout, et des romanciers comme Jean Benoît, Jean-Marie Poupard, Madeleine Ouellette Michalska, nous sommes en face de personnages qui s'agitent dans les miasmes d'une naissance difficile et qui abordent avec violence la lumière du jour. Jean Basile décrit l'aliénation d'après la naissance dans l'itinéraire qu'il accomplit dans les bas-fonds de Montréal. Et puis, en 1966, un jeune homme d'une vingtaine d'années publie chez Gallimard un roman intitulé *L'Avalée des Avalées*. Réjean Ducharme marque l'aboutissement de toutes les tendances, leurs convergences dans une œuvre éclatante. Son roman est un jeu sur le langage. L'expression est chez lui miroir de l'être.

*Réjean Ducharme
marque
l'aboutissement de
toutes les tendances
. . . l'expression est
chez lui miroir de l'être
. . . son roman est un
jeu sur le langage.*

Et si la condition de l'homme québécois est problématique, la littérature qui exprime cette condition sera elle-même problématique. Et c'est dans cette mesure-là qu'elle aura son poids propre. La recherche de l'expression est une recherche d'identité, et c'est par cette conjonction de la littérature qui se fait et d'un homme qui petit à petit conquiert une opacité, que cette littérature, tout en restant extrêmement originale, atteint à l'universel.

*La société francophone
. . . est désormais
entrée de plein pied
dans l'ère industrielle
et a artistiquement
intégré le camp de la
modernité et de la
post-modernité.*

Cet universalisme est aussi un phénomène intérieur. Aux rangs des francophones se sont ralliés un grand nombre de Haïtiens; et en plus des écrivains originaires de Belgique, de France, de Suisse, on en trouve un bon nombre venu du Moyen-Orient et d'Afrique de Nord.

Les jeunes écrivains ne suivent plus de mots d'ordre, ne se rallient sous aucun drapeau. La société francophone est là, même si politiquement elle n'affirme plus sa séparation du Canada anglophone. Cette société est désormais entrée de plein pied dans l'ère industrielle et a artistiquement intégré le camp de la modernité et de la post-modernité. Il importe désormais que les écrivains et le monde artistique ne se contentent plus de l'appeler de leurs vœux, d'en annoncer l'avènement, mais de la bâtir. ■

*La grande
préoccupation est
devenue l'identité
présente et future
des Québécois.*



◀ *Galaxie*, du Canadien Paterson Ewen; exposition « Paterson Ewen et les phénomènes naturels 1971-1987 » — Musée des beaux-arts du Canada — Ottawa



◀ Florin — République de Florence — Monnaie ancienne de la collection du Musée canadien de la monnaie

▲ Le président du Sénégal, M. Diouf, et le premier ministre du Canada, M. Mulroney, lors du Sommet francophone de Québec, en septembre 1987
Photo : ministère des Communications du Québec, Bernard Vallée



Vancouver Trade & Convention Centre, Vancouver ▲ (Colombie-Britannique), siège du Premier congrès mondial du tourisme — octobre 1988
Photo : First Image Production, Vancouver.



Artiste inconnu des rives du fleuve Congo — 1965 ▲

Les droits de la personne

Consultations annuelles

Le Canada siège à nouveau en tant que membre de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme lors de sa 45^e session. Si, au cours des années antérieures, le Canada a pris une part active aux travaux de la commission en tant qu'observateur, faisant la promotion de plusieurs initiatives, il aura maintenant la possibilité de jouer un rôle de premier plan et de réitérer l'importance qu'accorde son gouvernement à la promotion des droits de la personne à l'échelle internationale. Cet élément clé de sa politique étrangère reflète l'attachement profond de la population canadienne à la défense des droits de la personne et repose sur des convictions nationales solidement enracinées. Face à des situations d'abus flagrants des droits de la personne, le Canada, sur le plan international vise, à court terme, à œuvrer à l'amélioration rapide des conditions où se trouvent ceux qui sont privés de la pleine jouissance de leurs droits. À plus long terme, tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral, il s'emploie à promouvoir l'acceptation de normes internationales en matière de droits de la personne et à assurer que les États agissent en conformité avec ces normes.

Le Canada a joué un rôle actif, souvent crucial, dans la définition, la codification et l'application des principes inscrits dans les différents instruments internationaux relatifs aux droits de la personne. Ce rôle a été tout particulièrement mis en relief récemment lorsque les Nations Unies ont honoré un Canadien, le professeur John Humphrey de l'Université McGill, en lui décernant le Prix des droits de l'homme pour sa contribution remarquable à la promotion des droits de la personne.

Bien qu'on puisse considérer aujourd'hui qu'une grande partie du travail de codification des Nations Unies ait déjà été accompli, le Canada entend prendre une part toujours active à la rédaction de nouveaux instruments concernant les domaines qui ne sont pas suffisamment garantis par les instruments existants, tels que, par exemple, la protection des



Ferme Kpong —
Ghana, Acres International de Toronto

droits de l'enfant et des populations autochtones.

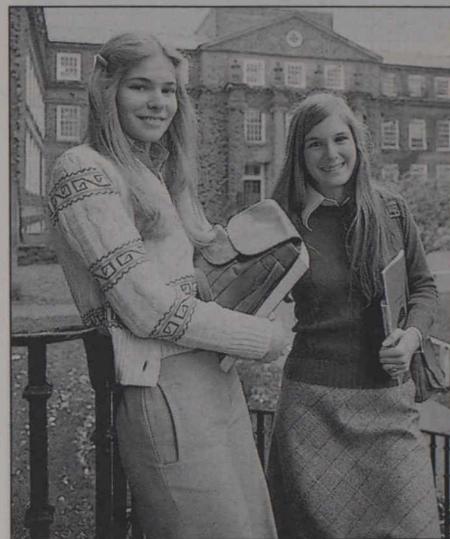
Toutefois, les efforts devront dorénavant porter, de plus en plus, sur le développement et l'amélioration des mécanismes d'application et de surveillance des instruments internationaux relatifs aux droits de la personne. En effet, les abus dans le domaine des droits de la personne résultent plus souvent du non-respect des normes internationales existantes que de l'absence de telles normes. Aussi le Canada a-t-il entrepris des consultations et des négociations avec d'autres États membres des Nations Unies pour envisager la modification des moyens de financement de certains organismes chargés de veiller à l'application des instruments internationaux.

Le Canada continue d'ailleurs d'encourager les efforts d'organismes tel le Groupe de travail sur les personnes disparues, qui est l'une de ses propres initiatives. Il faut, entre autres, mentionner le projet lancé par l'Université Acadia, pour renforcer ce groupe.

L'intérêt qu'accorde le Canada au bon fonctionnement des comités de surveillance de l'application des traités se reflète également par l'importance qu'il attache à sa présence au sein du Comité chargé de l'application de la Convention contre la torture. Ainsi, parmi les 10 membres que compte ce Comité, on retrouve M. Peter Burns, de l'Université de Colombie-Britannique.

En dépit de l'existence d'instruments internationaux relatifs aux droits de la personne, et de mécanismes permettant de veiller à leur application, force est de constater que les violations des droits de la personne continuent à se produire en maintes parties du monde. Le Canada considère donc comme un de ses objectifs prioritaires le renforcement des

mécanismes existants car il a la conviction que seul l'effet combiné de l'ensemble des normes internationales et de la pression internationale est en mesure de garantir en définitive le respect des droits de la personne. Voilà pourquoi il a accordé une attention particulière au phénomène des exodes massifs. Des



Jeunes étudiantes —
Université Queens, Kingston (Ontario)
Photo : Ted Grant — Photo : Centre ASC

efforts sont faits pour améliorer les dispositions des Nations Unies touchant ces cas. L'Ambassadeur du Canada aux Nations Unies a fait des démarches auprès du Secrétariat de l'ONU pour assurer le renforcement du système d'alerte avancée dont le but est de permettre une intervention rapide dans les situations d'exodes massifs. Le Canada a souligné la nécessité d'accroître cette capacité de réagir rapidement dans de telles crises.

Parmi les autres priorités que le Canada entend donner à son action dans ce domaine, il faut citer :

- l'organisation d'une campagne mondiale d'information sur les droits de la personne,
- le développement d'une culture universelle des droits de la personne,
- le bon fonctionnement du Fonds volontaire des Nations Unies pour des Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme.

La jouissance effective des droits de la personne découle de l'éveil des consciences. La diffusion de l'information joue un rôle crucial dans le succès global de cette entreprise. ■

L'aéronautique à l'École polytechnique de Montréal

L'industrie de l'aéronautique du Canada se classe au cinquième rang dans le monde par la valeur brute de ses réalisations. Elle regroupe 200 entreprises qui emploient environ 50 000 personnes. L'industrie québécoise de l'aéronautique se retrouve principalement dans la région de Montréal et représente plus de 50 % des entreprises de ce secteur au Canada.

Afin de mieux répondre aux besoins en personnel qualifié de ces entreprises, l'École polytechnique de Montréal s'est associée à Canadair pour dispenser une formation d'ingénieur qui englobe des éléments pratiques.

Cette orientation « Aéronautique » est ouverte aux étudiants de génie mécanique ou de génie électrique ayant achevé la moitié de leur programme d'études. Les cours sont donnés soit par des experts de Canadair, sur les lieux de travail, ou par des professeurs de Polytechnique. Cette orientation comporte aussi un projet de fin d'études, qui peut être codirigé par un professeur de l'École Polytechnique et un ingénieur de Canadair ou d'une autre entreprise en aéronautique.



**ÉCOLE
POLYTECHNIQUE**

affiliée à l'Université
de Montréal

D'autre part, des professeurs de l'École polytechnique travaillent à la mise au point de logiciels servant à l'établissement d'horaires d'équipages et de réseaux à l'intention de compagnies d'aviation internationales œuvrant, en particulier, sur le continent africain.

L'orientation de spécialité « Aéronautique » de Polytechnique aide les futurs ingénieurs à mieux se situer sur le plan professionnel pour obtenir un emploi dans un domaine de pointe. Il en est de même pour une autre orientation de spécialité dans le secteur des « Technologies spatiales ». ■



Montage Aéronautique — Canadair — Montréal
Photo : Centre ASC

Profil d'une ONG canadienne CUSO

CUSO est un organisme de développement canadien qui est indépendant et œuvre en association avec des populations du tiers monde en vue de promouvoir leur développement social et économique. Il cherche également à sensibiliser les Canadiens à la situation des pays en voie de développement et aux causes du sous-développement.

Depuis sa création en 1961, CUSO (Canadian University Services Overseas), jadis simple organisme chargé de recruter des diplômés universitaires pour combler des postes de bénévoles, est devenue une importante organisation de développement non gouvernementale responsable de l'affectation outre-mer, comme coopérants, de professionnels; CUSO appuie actuellement plus de 400 projets en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les Antilles et dans la région du Pacifique. Ses objectifs visent la réalisation de projets de développement grâce au transfert d'aptitudes techniques (affectation de coopérants), à l'établissement de liens d'association entre des groupes formés au Canada et dans le tiers monde, à la levée de fonds et la prestation de services de soutien administratif.

La mission de CUSO en Afrique de l'Ouest consiste à mettre sur pied et à appuyer des organisations non gouvernementales locales en ayant recours tant



Le ministre des Relations extérieures et du Développement international, Monique Landry, conversant avec des stagiaires de l'ÉNAP à Québec

aux ressources existant sur place qu'aux compétences et aux subventions canadiennes. CUSO travaille au niveau des villages en appuyant des projets et des programmes qui sont dirigés à l'échelle locale, qui cadrent avec les politiques gouvernementales établies et qui tiennent compte tant des conditions qui prévalent en Afrique de l'Ouest que des besoins particuliers des femmes.

CUSO est actuellement actif dans six pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Ghana, au Nigéria, en Sierra Leone, en Gambie, au Togo et au Cameroun.

L'Afrique de l'Ouest au cours des années

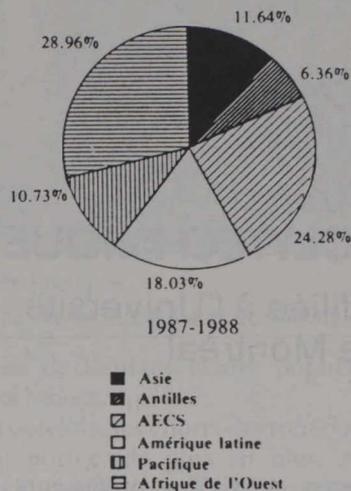
CUSO et ses associés de l'Afrique de l'Ouest (dans le cadre de projets de développement communautaire) œuvrent dans un contexte caractérisé par une récession mondiale, des prix à la baisse sur le marché des matières premières et un scepticisme croissant tant dans le Nord que dans le Sud quant à la valeur de l'aide. On estime maintenant à dix millions le nombre de réfugiés en quête de nourriture et d'eau dans les régions subsahariennes de l'Afrique. Ces personnes cherchent à échapper non seulement à la guerre et à la répression, mais aussi à un cycle de sécheresse qui a rendu plusieurs parties de la région inhabitables.

Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, la transformation sociale et économique qui s'est opérée au cours des décennies ayant suivi l'indépendance a été freinée et, dans certains cas, renversée. Les conditions de vie des gens se sont nettement détériorées et l'aptitude de ces derniers à se nourrir a considérablement diminué. Face à ces difficultés, les agents de développement estiment que la détermination et l'initiative des populations de l'Afrique de l'Ouest constituent leur plus grande source d'optimisme pour l'avenir.

Partout en Afrique de l'Ouest, CUSO appuie des initiatives communautaires de production alimentaire, d'approvisionnement en eau, d'agro-foresterie, de santé publique et de développement communautaire, par le biais de l'alphabetisation et de la génération de revenus. En s'associant à long terme avec des agences et des groupements locaux, CUSO cherche à établir des projets de développement qui peuvent servir de modèles et être reproduits dans d'autres communautés.

Le Canada et l'Afrique

CUSO tableau des dépenses totales d'outre-mer par région



Gambie

Depuis 1976, CUSO travaille en Gambie où il affecte des Canadiens ayant des compétences particulières à des postes désignés par le gouvernement du pays. Des coopérants ont travaillé comme enseignants dans les secteurs conventionnel et non conventionnel, comme infirmiers et infirmières, pharmaciens et agents de vulgarisation agricole.

Ghana

CUSO envoie des bénévoles au Ghana depuis 1961 et a recruté des centaines de Canadiens pour y pourvoir des postes d'enseignants, d'infirmiers et infirmières, de même que d'agents de vulgarisation agricole. La plupart des postes d'enseignants dans ce pays peuvent maintenant être occupés par des Ghanéens, d'où l'intérêt particulier que manifeste CUSO actuellement pour des projets de développement communautaire, initiatives d'organismes à vocation agricole, de coopératives, d'associations féminines ou encore d'agences spécialisées en soins de santé.

Sierra Leone

Les activités de CUSO en Sierra Leone datent de 1966. Depuis lors, plus de 200 Canadiens qualifiés y ont travaillé comme enseignants, médecins, nutritionnistes, infirmiers et infirmières,



ingénieurs civils et gestionnaires de petites entreprises, pour le gouvernement de la Sierra Leone et des organismes locaux. Au cours des années 80, CUSO a commencé à concentrer ses efforts dans le secteur du développement communautaire.

Togo

CUSO a entrepris ses activités au Togo en 1984 en y affectant quatre coopérants pour travailler comme experts-agronomes et ingénieurs-hydrologues dans la région centrale et septentrionale du pays. Cette même année, CUSO lançait, avec l'appui financier de l'ACDI, un projet d'hydraulique rurale et de développement communautaire de trois ans dans la Région maritime du sud du Togo. Il s'agissait du premier projet de CUSO en Afrique francophone et de la plus importante initiative jamais entreprise par l'organisme. Grâce au soutien professionnel et technique assuré par deux compagnies canadiennes du secteur privé, CUSO a supervisé le forage de 200 puits pour assurer l'approvisionnement en eau potable de 65 000 habitants ruraux. En 1987, CUSO avait élargi le cadre de son programme pour y inclure des travaux de reboisement, des projets générateurs de revenus, des projets d'éducation en matière de santé et d'appui de coopératives villageoises.

Nigéria

Le début des activités de CUSO au Nigéria, en 1962, a été marqué par l'affectation d'enseignants dans des écoles secondaires à travers le pays. Depuis lors, CUSO a été appelé à recruter des agents de vulgarisation agricole, des nutritionnistes, des agents de santé et des professionnels de différents corps de métier. En 1985, plus de 1400 Canadiens avaient été affectés par CUSO auprès de douzaines de communautés dans les régions les plus pauvres et les plus isolées du Nigéria. D'autre part, à la même date, le Nigéria possédait un nombre suffisant d'enseignants pour satisfaire ses propres besoins dans la plupart des domaines d'études et le besoin

d'enseignants canadiens s'est trouvé considérablement réduit. CUSO en a donc conclu qu'il pourrait aider davantage les Nigériens en appuyant des projets de développement communautaire (dont l'initiative était lancée à l'échelle locale) visant à améliorer les services de santé et d'éducation, de même que les aptitudes des femmes et des jeunes à obtenir des emplois ou encore à établir leurs propres petites entreprises.



Cameroun

En 1987, CUSO a entrepris d'affecter des coopérants auprès de l'Institut pan-africain de développement (IPD) au Cameroun. Les Canadiens en poste dans ce centre de développement régional agissent en qualité de conférenciers et d'enquêteurs sur le terrain et aident à former des agents de développement africains en matière de gestion de projets, d'hygiène publique et de techniques de formation. Grâce à sa collaboration avec l'IPD, CUSO espère renforcer les liens qui existent entre les organismes de développement africains. ■

* Textes provenant de CUSO

Gestion aéronautique civile Montréal

IIFGAC

Plusieurs compagnies aériennes de diverses régions du globe ont clairement démontré le potentiel et la viabilité inhérente de leur secteur industriel en donnant des preuves remarquables de rentabilité, de rendement des investissements, de fiabilité et de service à la clientèle. Toutefois, pour que l'industrie de l'aviation soit forte dans son ensemble, il est essentiel de réduire l'écart qui sépare les dirigeants de compagnies aériennes qui gèrent leurs entreprises à partir de concepts différents, soit d'un point de vue économique, technique ou du point de vue des services.

C'est d'ailleurs dans ce but que l'Institut international de formation en gestion aéronautique civile (IIFGAC) a créé un programme intégré de formation destiné exclusivement aux gestionnaires de haute direction, et aux cadres supérieurs et intermédiaires de tous les domaines de l'aviation civile. L'Institut est situé à Montréal où on retrouve également les sièges sociaux de l'IATA et de l'OACI, ainsi que plusieurs fabricants et entreprises de services de l'industrie aéronautique. L'IIFGAC est principalement une école de gestion. Il

doit son caractère unique à l'éventail de ses programmes de formation qui sont ceux des écoles de gestion les plus avancées et au fait qu'il est exclusivement consacré à l'industrie de l'aviation.

Les programmes sont conçus en fonction du niveau de gestion requis pour les divers participants et les critères de sélection sont établis en conséquence. Le personnel enseignant et technique provient des universités et des organisations aéronautiques montréalaises, ainsi que de centres d'expertise en aviation situés au Canada et à l'étranger.

La participation africaine représente un peu plus de 50% de la population totale. Les 216 participants africains ayant bénéficié du programme jusqu' alors sont venus de 21 pays d'Afrique francophone et de 18 pays d'Afrique anglophone.

Depuis le début de ses activités, en septembre 1987, l'Institut a offert 17 cours — d'une durée de 3 à 6 semaines chacun, en anglais, en français et en espagnol — auxquels ont participé 405 cadres supérieurs et intermédiaires venus de 99 pays et des cinq continents.

Ces cours sont en majorité dispensés à Montréal mais, depuis 1988, l'Institut a décentralisé ses activités, offrant des cours en région, soit à Trinité et Tobago (Antilles), à Kuala Lumpur (Malaisie) et à Arusha (Tanzanie); ceci, en association avec des organisations internationales et régionales. En 1989, quatre cours seront offerts à l'extérieur de Montréal, soit à New Delhi (Inde), à Amman (Jordanie), à Casablanca (Maroc) et en Europe. ■



Soudeur au chantier naval Burrard à Vancouver (Colombie-Britannique)
Photo : Gar Lunney — Photo : Centre ASC

Ouverture sur le Pacifique

Montréal

Le ministre des Relations extérieures et du Développement international, Monique Landry, a invité aujourd'hui les entreprises canadiennes à faire « un effort extraordinaire » pour profiter des possibilités qu'offre la forte croissance économique des pays de la région Asie-Pacifique.

Dans son allocution à la sixième Conférence « Ouverture sur le Pacifique » (PROC VI), le Ministre a fait allusion à l'élaboration d'une stratégie destinée à relever les défis politiques, commerciaux, économiques, culturels et technologiques qu'implique notre « rencontre avec l'Asie ».

Le Ministre a, de plus, déclaré que la façon dont le potentiel de la région Asie-Pacifique, sa croissance économique ainsi que ses cultures et civilisations dynamiques prenaient racine au Canada était vraiment impressionnante.

Cette région a une très grande importance économique pour le Canada puisque les pays de l'Asie et du Pacifique devraient représenter ensemble 50% de la production et 40% de la consommation globales en l'an 2000. Le Ministre a noté que le gouvernement préparait actuellement une stratégie pour le « Pacifique 2000, initiative multi-programmes globale visant à faire du Canada un partenaire clé dans le dynamisme économique de l'Asie et du Pacifique ».

Firme canadienne

ACRES en Afrique



ACRES INTERNATIONAL LIMITED

Le premier travail que la société canadienne ACRES International de Toronto a effectué en Afrique remonte à 25 ans lorsque cette société a fait des études d'hydrologie fluviale en Somalie. Au cours des années qui ont suivi, elle a étendu ses activités à d'autres marchés africains et, actuellement, elle a mis ses services à la disposition de 18 pays, notamment le Burkina-Faso, le Dahomey, l'Égypte, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, la Lybie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone, le Sénégal, l'Afrique du sud, la Tanzanie et le Haut-Zaïre. Des ingénieurs d'Acres travaillent actuellement au Ghana, en Éthiopie, à Djibouti, au Lesotho, au Kenya et en Tanzanie.

ACRES a acquis la plus grande partie de son expérience dans le domaine des ressources hydrauliques et de la production et de la transmission d'énergie, mais elle a également réalisé des études dans le domaine des transports, de l'agriculture et des télécommunications. Ces études ont été financées par des organismes multilatéraux, comme la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque africaine de développement, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), et par les clients eux-mêmes.

La société ACRES a commencé à travailler en Éthiopie pour l'Ethiopian Electric Light and Power Authority (EELPA), en 1971, lorsqu'elle a effectué une étude hydro-électrique financée par la Banque mondiale. Ensuite ACRES a travaillé sur l'interconnexion de ces réseaux électriques que finançait le gouvernement éthiopien. L'EELPA a continué à employer ACRES pour plusieurs études d'installations hydro-électriques et électriques et ses ingénieurs ont commencé à travailler aux côtés du personnel d'Acres à Niagara Falls, au Canada, pour y parfaire leur formation et faciliter les transferts de technologie.

Avec un financement de l'ACDI Acres a effectué des études du réseau électrique en 1981 et, en 1983, a réalisé une étude préalable de faisabilité pour



Projet hydroélectrique au Ghana — Acres International de Toronto

le projet d'énergie hydro-électrique d'Aleltu.

Acres a également mis sur pied des programmes destinés à former le personnel de l'EELPA dans le domaine de l'utilisation du réseau électrique et de la conception d'une centrale hydro-électrique. Ces programmes sont financés par le PNUD. Le plus récent projet d'ACRES en Éthiopie est une étude préalable de faisabilité concernant l'installation d'un interconnecteur électrique entre l'Éthiopie et sa voisine la république de Djibouti. Cette étude est financée par une subvention de l'ACDI.

Au Ghana, depuis 1974, ACRES a réalisé les études d'un réseau électrique, financées par l'ACDI et entreprises au nom de l'Administration du fleuve Volta (Volta River Authority). Ces études ont été faites en association avec une autre société canadienne d'experts-conseils, la Shawinigan Energy Consultants Limited. Elles ont été suivies par la gestion du projet et l'étude technique effectuées par la même équipe pour la centrale hydro-électrique de Kpong (160 mW). La construction de Kpong a été financée par la Banque mondiale et des organismes de financement multilatéraux européens et arabes, à nouveau avec la participation de l'ACDI.

Le directeur résident du projet hydro-électrique de Kpong était M. Len Allen, un ingénieur des travaux publics d'Acres. À la suite de son affectation au projet de Kpong, il a été détaché pendant une année pour aider l'Administration du fleuve Volta à planifier la réinstallation des riverains du fleuve Kpong. En tout, M. Allen a travaillé 12 ans au Ghana et on lui a décerné la grande médaille du Ghana pour sa contribution et ses égards pour le peuple

ghanéen. Cette médaille lui a été remise par le chef d'État du Ghana, S.E. le capitaine J.J. Rawlings, le 1^{er} juillet 1981, après l'inauguration officielle de la centrale hydro-électrique de Kpong.

Parmi d'autres travaux récents financés par l'Administration du fleuve Volta, on peut citer l'étude pour l'électrification du Nord et ceux des services d'ingénierie chargés de modifier la centrale électrique d'Akosambo. ACRES négocie actuellement un contrat pour un projet d'électrification rurale financé par la Banque mondiale. De plus, elle prépare une étude de faisabilité et de conception pour un projet d'irrigation sur la rive droite du fleuve Volta. Il s'agit d'un projet pilote dont l'un des résultats importants a été la création de la ferme Kpong qui nourrit les employés de l'Administration du fleuve Volta et leurs familles. Acres a été chargée de la planification, de la conception, de la construction, de la supervision et de la gestion de cette ferme, et a récemment conclu un deuxième contrat quinquennal de gestion.

Au cours des 15 dernières années, la société Acres a travaillé à 20 projets au Ghana dans les domaines de l'électricité (notamment la planification des réseaux, la transmission et la production), de l'irrigation, de l'agriculture, de l'exploitation et de l'entretien de fermes, du gaz naturel et de la modernisation d'usine (usine génératrice diesel).

La société ACRES a également effectué de nombreux travaux au Kenya et en Tanzanie, principalement dans le domaine de la planification des réseaux électriques et de la transmission électrique. Depuis 1977, sa présence dans ces deux pays a été constante. ■

Développement des ressources humaines

Préoccupation de l'ÉNAP

L'ÉNAP a développé une collaboration étroite avec l'Afrique francophone, par le biais d'ententes de coopération avec certains pays et par l'accueil de gestionnaires africains dans ses propres programmes de formation et de perfectionnement. L'École nationale d'administration publique (ÉNAP) est un établissement universitaire spécialisé en management public dont le rôle premier est de former et de perfectionner les cadres du secteur public canadien et québécois. Le prolongement de sa mission sur le continent africain a été rendu possible par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et par l'aide financière d'organismes internationaux comme la Banque mondiale, l'ACCT/PSD.

Développement institutionnel

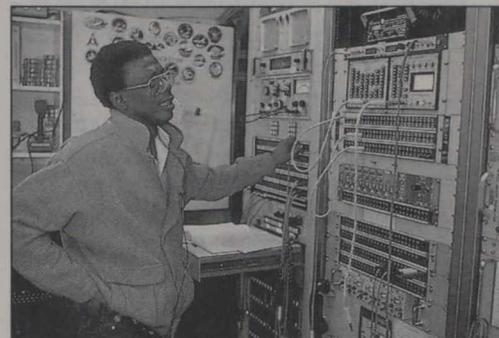
C'est ainsi qu'au Cameroun, l'ÉNAP est présente depuis 1985, en tant qu'agence d'exécution, pour participer à la mise sur pied de l'Institut supérieur

de management public (ISMP). Cet établissement a pour fonction, essentiellement, de former des cadres de l'administration publique et para-publique camerounaise. Dans le cadre de ce mandat général, l'ISMP a surtout axé son action, au cours des trois premières années d'opération, sur le perfectionnement et la recherche/consultation.

Par ailleurs, au Maghreb, l'ÉNAP collabore avec les écoles nationales d'administration du Maroc, de Tunisie et d'Algérie et, en Afrique subsaharienne, avec l'ÉNA du Niger.

Support aux réformes administratives

Bénéficiant de l'appui financier de la Banque mondiale, l'ÉNAP participe depuis quelques années aux efforts d'ajustement structurel de la République centrafricaine. Dans le cadre de ce type d'activités, une mission d'évaluation et de programmation de la réforme administrative a également été réalisée au Bénin.



Coopération ACDI — Sénégal

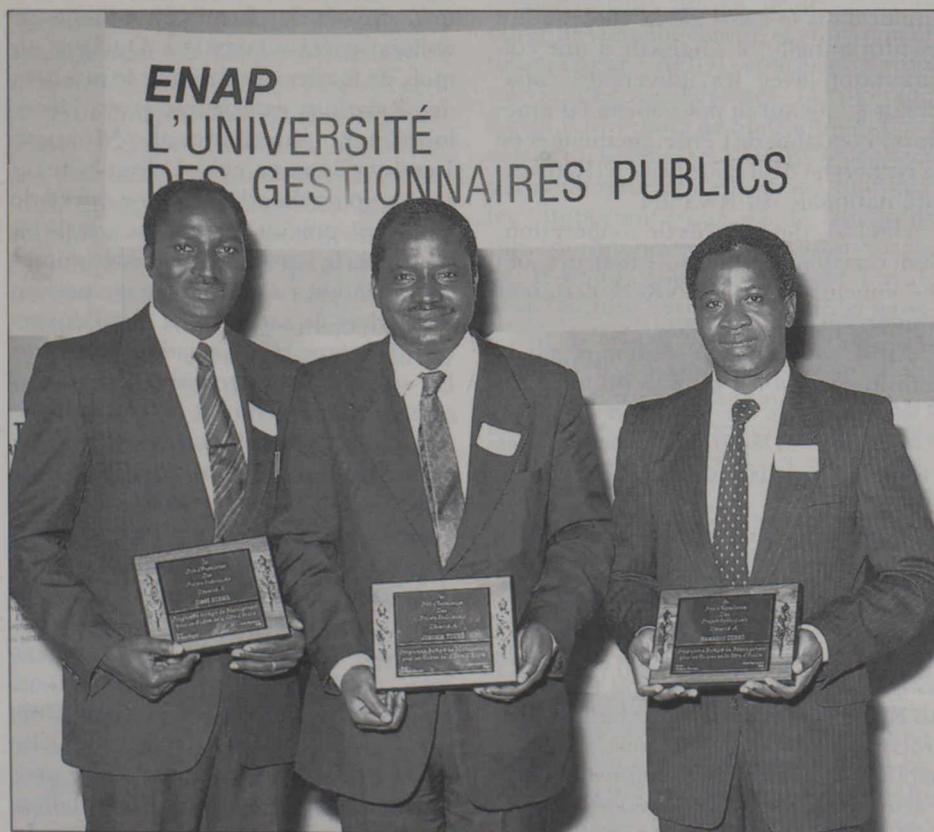
Réalisation de projets spéciaux

Dans le cadre des activités du Sommet francophone de Québec, l'ÉNAP a diffusé des cours à distance par satellite. Ce programme de développement des ressources humaines se fait en collaboration avec les écoles nationales d'administration de Côte d'Ivoire et du Sénégal.

L'ÉNAP se consacre, également au Québec, à la formation et au perfectionnement des gestionnaires africains qu'elle accueille chaque année tant dans son programme de maîtrise en administration publique que dans son programme de préparation du diplôme en administration internationale. L'ÉNAP a créé en 1983 le GERFI (Groupe d'études, de recherche et de formation internationales) chargé d'organiser des cours et stages de formation et d'animation dans le domaine international.

L'ÉNAP accueille en mai et juin de chaque année un groupe de cadres supérieurs africains dans le cadre de son « Programme intégré de management » et ce, depuis 1982. Ce programme, ouvert aux gestionnaires de tous les pays de l'Afrique francophone, peut également être destiné aux ressortissants d'un seul pays. Présentement, le Zaïre, le Rwanda et la Côte d'Ivoire, ainsi que le Niger bénéficient d'ententes à cet effet.

L'ÉNAP a la ferme conviction que le développement de l'Afrique est intimement lié à la formation de ses ressources humaines. Celles-ci doivent pouvoir trouver des solutions pertinentes aux problèmes auxquels elles font face. Par ses activités, l'ÉNAP entend contribuer de façon active au développement des ressources humaines, développer l'excellence en administration publique et perfectionner les cadres supérieurs des pays en développement. ■



Prix d'excellence de l'ÉNAP — Programme de Côte d'Ivoire 1988

Coopération universitaire canadienne au Rwanda

Les 25 ans de l'UNR

Le Canada en général, et les universités québécoises en particulier, jouent un rôle de plus en plus actif dans la coopération avec le Rwanda sous ses divers aspects. Cette nation jouit d'un prestige évident auprès de la communauté internationale, eu égard, principalement, à ses efforts de développement.

Parler du Rwanda et, plus particulièrement, de l'Université nationale du Rwanda (UNR) c'est, forcément, parler du R.P. Georges-Henri Lévesque. Personne n'ignore, tant au Canada qu'au Rwanda, le rôle éminent joué par celui qui, parmi d'autres mérites non moins remarquables, a celui d'avoir été le fondateur et le premier recteur de cette institution.

C'est en 1963 qu'était mis sur pied cet établissement de haut savoir; et les festivités qui, en novembre dernier, se sont déroulées à Butare, dans le sud du pays, pour marquer un quart de siècle d'existence, ont témoigné de la reconnaissance éprouvée à l'endroit de ce pionnier québécois dont on dit que « le Rwanda est sa seconde patrie ».

La création de l'UNR a été, en fait, la première réalisation majeure du Canada en matière de coopération universitaire au Rwanda et la plus importante, en ce sens qu'elle a, de façon déterminante, marqué le début d'une contribution qui ne s'est jamais interrompue durant les dernières 25 années.

L'apport du Canada, en effet, a pris plusieurs formes au cours de cette période car, en plus de la construction du campus principal, l'intervention de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a principalement porté sur l'établissement des facultés d'Agronomie, de Sciences appliquées et de Sciences économiques, sociales et de gestion.

De son côté, l'Université d'Ottawa a étudié la faisabilité d'un projet concernant la création d'un centre de formation administrative et de perfectionnement, tandis que l'Université de Moncton s'intéressait à l'enseignement de la biologie et de la physique et que l'Université du Québec à Trois-Rivières travaillait à la détermination de structures et de tests pharmacologiques des



Le recteur de l'Université Laval en compagnie du R.P. Lévesque et du Consul général du Rwanda à Montréal, M. Pierre Valcourt

principes actifs de plantes médicinales.

L'activité déployée par l'ACDI en faveur de l'université rwandaise s'est concrétisée par trois ententes de coopération intervenues entre le gouvernement du Canada et celui du Rwanda, portant sur les périodes 1967-1971, 1973-1977 et 1979-1984. On a alors convenu que la forme la plus efficace de collaboration que l'ACDI pouvait offrir se situait dans le cadre de la coopération institutionnelle; il s'agissait d'une collaboration avec les universités canadiennes, qui aurait pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche déjà entreprise à l'Université nationale du Rwanda.

Dès lors, des accords de coopération, dont certains d'importance majeure, ont été conclus entre l'UNR et certaines universités canadiennes.

Ainsi, en 1984, un séminaire sur la terminologie a-t-il pu être organisé au Rwanda, sous la direction de Guy Rondeau, du Département des langues et de la linguistique de l'Université Laval.

Toujours à cette même université, la réalisation d'un projet faisant appel à la participation de l'ACDI et du gouvernement du Québec et portant sur quatre ans a été entreprise en 1987. Ce projet concerne la formation forestière au Rwanda et intéresse des étudiants des trois cycles d'étude. Placé sous la responsabilité du professeur Tomlinson, de la Faculté de foresterie et de géodésie, il fait également appel à la participation de techniciens forestiers travaillant dans le

cadre du programme de Bouaké, en Côte d'Ivoire.

Un autre programme, de toute première importance, repose sur la participation du Centre de coopération internationale en santé et développement de l'Université Laval, dirigé par le D^r Pierre Viens, et concerne plusieurs pays africains, dont le Rwanda. Il s'agit du Programme de lutte contre le SIDA qui, au coût de plus de 22 millions de dollars, a été « lancé » à Québec, au mois de février dernier, par le ministre des Relations extérieures et du Développement international, Monique Landry. Ce vaste projet, dont la réalisation doit s'étendre sur une durée de cinq ans, prévoit, en ce qui a trait au Rwanda, le lancement de programmes de formation en matière de counseling des cadres de santé, ainsi que l'ouverture de centres d'information populaire. La structure du programme national sera renforcée grâce à une assistance technique et à la création d'un centre de documentation. Le projet contribuera aussi à compléter le réseau de centres de prélèvement sanguin en brousse.

En ce qui concerne l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), il faut signaler que, dans le cadre de la réalisation d'un projet dirigé par M. Benoît Jean, d'INRS-Energie, une mission préparatoire de l'Association des Universités et collèges du Canada (AUCC), au cours de 1987, aura permis les premières démarches visant à l'installation d'ateliers pilotes de construction de capteurs solaires.

C'est dans le domaine de la « rizipisciculture » que, dès 1983, M^{me} Chodorowska et M. Paul Chodorowski, du Centre d'études et de recherches en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal, ont entrepris des travaux sur les possibilités de faire l'élevage de certains poissons dans les rizières, sans qu'il y ait détérioration de ces dernières, mais en accélérant, au contraire, à la fois, la croissance du riz et le développement de la faune aquatique. Cette technique pourrait être un remède efficace contre la malnutrition des populations. La réalisation de ce projet se poursuit avec le concours du ministère de l'Agriculture du Rwanda.

Le Centre de Recherche en développement international (CRDI) a financé le projet piloté par G. Ballivy, du Département de génie civil et de géologie de l'ingénieur, de l'Université de Sherbrooke. D'une durée de quatre ans, ce programme est destiné à étudier les ressources existantes et à développer les méthodes d'utilisation des « granulats » (pierres concassées) qui entrent, notamment, dans la composition du béton utilisé dans la construction des réseaux routiers. Notons que l'on prévoit, dans le cadre de ce programme, la construction de 900 km de route.

Un accord entre l'Université de Sherbrooke et la Faculté des sciences appliquées de l'UNR permettra la mise en place d'un programme en génie civil et d'un programme en électromécanique. Celui-ci consistera à fournir une assistance technique pouvant intéresser quelque 15 professeurs. Les programmes, sous la direction de Kenneth C. Johns de la Faculté de génie, concernent également la conception, la construction et l'achat d'équipement de laboratoire ainsi que la formation de boursiers et de techniciens de laboratoire.

Quant à l'Université du Québec, elle participe à la réalisation d'un programme intéressant l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec à Chicoutimi d'une part, et la Faculté des sciences économiques, sociales et de gestion de l'UNR d'autre part. Ce programme porte sur : la « rwandisation » du corps professoral, la spécialisation des programmes d'enseignement, la reformulation du programme de deuxième cycle en management, l'assistance technique, le développement de l'apprentissage des méthodes quantitatives, le soutien de



Édifice du Parlement —
Victoria (Colombie-Britannique)
Photo : Centre ASC

lancement de programmes de recherche-action et, enfin, la participation à la dotation en équipement informatique et en documentation adaptés à l'enseignement.

De plus, un soutien administratif a été consenti à l'UNR sous forme de deux projets réalisés avec le concours de l'Université du Québec. Le responsable en est Georges Arcand. Ce programme de soutien aura des retombées directes sur la formation des chercheurs et techniciens du Laboratoire de mécanique des roches et de géologie appliquée de l'UNR, ainsi que sur les transferts de technologie aux industries locales.

Enfin, trois autres projets, d'une durée de cinq ans chacun et entièrement financés par l'ACDI, concernant trois universités québécoises (Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec) et l'UNR, retiennent particulièrement l'attention, tant par leur importance que par le fait qu'ils sont coordonnés sur le plan administratif. Il s'agit, pour l'Université Laval, d'un accord avec la Faculté d'agronomie, piloté par Ghislain Gendron. Cet accord vise à former des Rwandais en sciences agronomiques aux niveaux de la maîtrise et du doctorat (35 années-bourses), à organiser des stages de perfectionnement tant au Rwanda qu'au Canada, à combler certains besoins par l'envoi au Rwanda de professeurs à plein temps, ainsi qu'à doter la faculté rwandaise de la documentation et de l'équipement nécessaires à l'amélioration de la qualité de ses enseignants. Il permet, entre autres choses, d'appuyer l'administration de l'UNR par la nomination d'un administrateur adjoint et, d'autre part, de régler les questions de logistique (accueil, douanes, contacts, logements, questions matérielles,

« intendance », etc.) communes aux trois projets. Un comité de concertation s'occupe de l'harmonisation des activités communes.

Nombreuses sont les réalisations, certes; mais, en conclusion, revenons à celui qui est devenu le symbole de cette coopération entre deux nations et leurs universités, le R.P. Lévesque. Dans un vibrant et chaleureux discours, le président rwandais a salué celui que tous considèrent « comme le père spirituel de (leur) université. . . son véritable fondateur » et rappelé que son action et sa présence étaient l'un des plus beaux exemples de fidélité et de dévouement à la cause de la solidarité entre les peuples. Puis il a poursuivi son discours en déclarant : « Votre enfant, Père Lévesque, a grandi. Il est devenu adulte. Il rend aujourd'hui hommage à son père! » Et puis, s'adressant à la présidente de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Margaret Catley-Carlson, et au Canada, le président a ajouté : « Ai-je besoin de vous dire la part essentielle, la part fondamentale qui revient, dans la réussite de l'Université nationale du Rwanda, au peuple canadien, grâce à la coopération si généreuse duquel il a été possible de concevoir cette œuvre splendide, cette œuvre créée pour durer des siècles. . . c'est là un hommage profond à l'idée la plus pure de ce que signifie réellement la coopération internationale, soit un contrat de solidarité liant le destin de deux peuples dans une œuvre commune. . . » ■

Adaptation d'un texte de Michel Chauveau de l'Université Laval



Bison dans le parc « Riding Mountain » au Manitoba
Photo : Mike Beedel Photo : Centre ASC

Centre national des Arts

Présence africaine

La région de la capitale nationale accueille chaque année un nombre croissant d'artistes venus du continent africain. En 1988, le Centre national des Arts d'Ottawa (CNA) a vu sur scène des artistes venus du Sénégal, du Mali, du Zaïre, du Maroc, de Guinée, d'Afrique du Sud, etc. Chacun faisait découvrir un style qui lui était propre, mais chaque artiste avait, en commun avec les autres, une musique nourrie autant aux sources traditionnelles des musiques ethniques qu'aux sonorités occidentales.

Parmi les artistes qui se sont produits sous l'égide du CNA on a pu entendre :

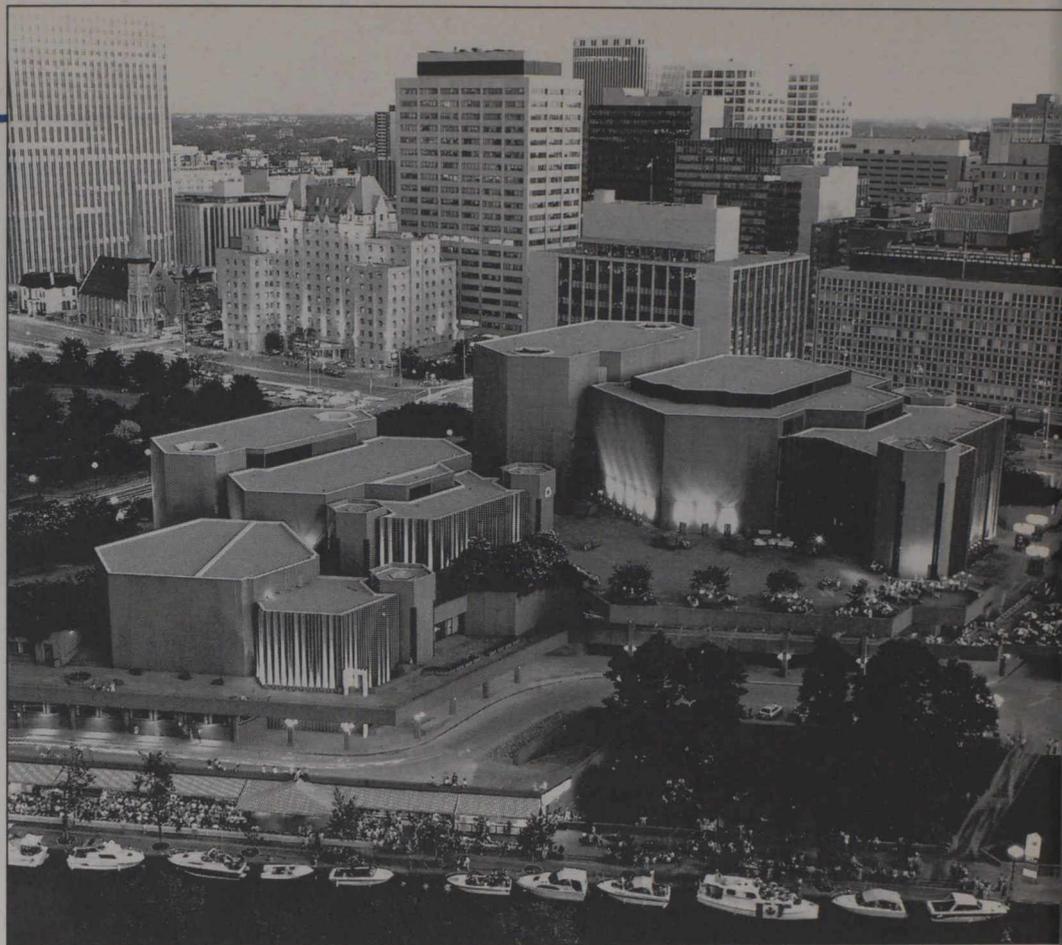
• SALIF KEITA

Sa voix vibrante, envoûtante, son génie à se servir de la technologie moderne, sa subtilité dans l'utilisation du synthétiseur pour faire revivre au plus profond de ses racines le chant traditionnel africain, ont fait de lui « l'ambassadeur d'Afrique ». Il est natif du Mali.

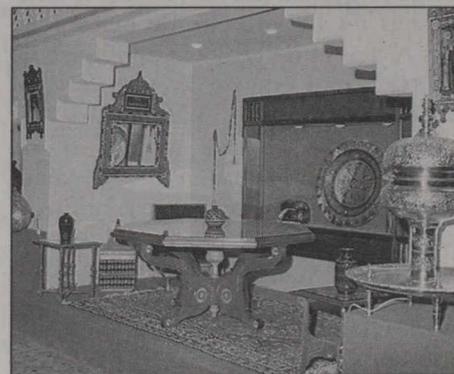
Celui que l'on appelle la « voix d'or » subjugue son public par la particularité de sa voix : « Sa voix peut, sans effort, atteindre le plus haut registre et couvrir la puissance sonore — conjuguée — des trompettes et des guitares. . . Véritable force invisible, elle fait frémir de bonheur un public . . . envoûté. » *New Musical Express*.

• LOKETO

Originaires du Zaïre, les trois chanteurs Aurlus Mabélé, Jean Baron, Mav Cacharel, entourés de leurs musiciens et leurs danseurs, ont fait découvrir en Europe et aux États-Unis la musique soukous, mélange de musiques traditionnelles congolaises retravaillées à la guitare électrique par Diblo Dibala et jouées au synthétiseur. Ils ont gagné l'an dernier les « Maracas d'or » (équivalent de nos Grammy) attribuées au meilleur groupe et au meilleur album avec « African Musso ».



Le Centre national des Arts (CNA) d'Ottawa



Maroc — Artisanat

• DOUDOU N'DIAYE ROSE

« Je suis Doudou N'Diaye Rose, j'ai 53 ans, trois femmes, trente-trois enfants, je suis batteur de tambour, j'habite Dakar, la capitale du Sénégal, et ce métier que j'exerce, ce sont mes arrière-grands-pères qui me l'ont transmis. . . »

Maître incontesté de la percussion, le chef-tambour de Dakar était entouré de ses percussionnistes et de ses danseuses, dont ses femmes, ses filles, ses belles-filles, au total, une trentaine de personnes. Il est d'ailleurs le premier à avoir formé un orchestre de « batteuses ». Le tambour, pour lui, est l'instrument par excellence de la tradition : « À l'origine du rythme du tambour, il y a les femmes

qui pilent le mil dans le mortier », explique Doudou N'Diaye, « les coups de pilon donnent les sons graves et aigus : ainsi naît le tambour ».

Doudou N'Diaye réussit magistralement à nous faire partager sa connaissance du langage des tam-tams, et ce n'est pas seulement un rythme, ce ne sont pas seulement des tambours, mais c'est tout un orchestre qui résonne de ce qu'il appelle « battements de l'âme ».

• LES AMAZONES DE GUINÉE

L'histoire des Amazones prend racine dans l'histoire de la Guinée indépendante aux prises avec les combats pour l'égalité des sexes, pour la justice sociale. Promouvoir une mentalité nouvelle, aider la femme à s'assumer, « décastiser » l'art, tel est l'esprit qui règne lors de la fondation de « L'Orchestre féminin de la gendarmerie nationale » qui deviendra « Les Amazones » dans les années 60. Après vingt ans, leur succès n'a fait que s'accroître, leur musique est plus jazzée, leurs instruments plus modernes. Sans cesse en tournée à travers le monde, elles déclenchent le délire des foules. Leur ambiance amazoniaque : chants dansés, danses chantées, chorégraphies entraî-

nantes, leur musique de haut voltage les ont fait baptiser « les tigresses des planches ».

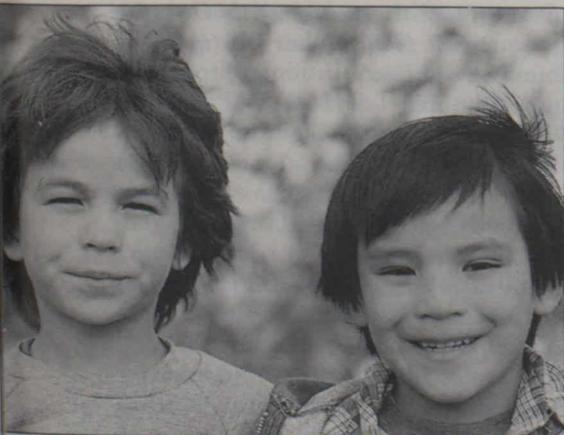
• LORRAINE KLASSEN

Née en *Afrique du Sud*, non loin du ghetto de Soweto, Lorraine Klassen chante dans une vingtaine de langues et dialectes. Elle est allée chercher ses mélodies et ses rythmes dansants dans la musique traditionnelle du fin fond de la brousse et nous fait partager 2 000 ans de civilisation : rites secrets de guerriers zoulous ou de Pygmées de la forêt équatoriale, cultures artistiques méconnues et d'une grande richesse. Sa voix chaude et envoûtante rappelle celle de sa compatriote Miriam Makeba. Elle est chorégraphe, autant que chanteuse, et ses gestes, ses mouvements sont l'expression même de la culture africaine, dans sa forme la plus classique et la plus pure.

• SAPHO

Tragédienne de scène, fragile et provocatrice, on la nomme parfois « la Piaf du rock ». Française élevée à Marrakech, au *Maroc*, elle chante en français et en arabe, sur une musique née au confluent de l'Orient et de l'Occident : flamenco, musiques marocaines, russes, ou latino-américaines, rock.

Sur scène, elle cultive son « look d'enfer » — robe noire, gants noirs — et un certain côté aventurière à la Rimbaud. Elle « vit » intensément ses chansons, et hurle sa passion sur des rythmes africains, en un rock planétaire, résultat d'un métissage original de tradition et de modernité, typique des années 80.



Jeunes autochtones du Yukon
Photo : Mike Beedel



Femme debout avec ulu et sac, sculpture inuit de Joe Talirunili (1899-1976) présentée en Allemagne lors de l'exposition « L'ombre du soleil » qui circulera en Europe jusqu'en 1992 — Musée des civilisations du Canada et Coopérative de Povungnituk (T.-N.-O.) Photo : Richard Garner

• YOUSSEU N'DOUR

Issu d'une famille où sont gardées très vivantes les traditions des *griots* (poètes-conteurs-musiciens), Youssou N'Dour a fait très jeune ses premières expériences de chanteur et musicien lors de cérémonies traditionnelles au Sénégal.

Youssou N'Dour chante en wolof, dialecte sénégalais, en s'accompagnant d'instruments traditionnels : kora, tambours, cuivres, mais aussi d'instruments modernes.

Sa voix aigüe, haut perchée, d'une force peu commune — « prodigieuse, surprenante, angélique » disent les critiques —, son art de mélanger musiques tribales africaines de tous les styles, rythmes des Caraïbes, jazz et rock occidentaux ont révolutionné la *musique pop* africaine et placé Youssou N'Dour au rang des superstars.

• MIRIAM MAKEBA

La chanteuse sud-africaine Miriam Makeba a été le symbole de la musique africaine et un des chefs de file de la lutte

des Noirs contre l'apartheid depuis trois décennies.

La politique a toujours été étroitement liée à la vie privée, de même qu'à la carrière tumultueuse de Miriam Makeba.

Elle a effectué de nombreuses tournées avec Belafonte pendant plusieurs années et elle a, en outre, joué un rôle actif dans la campagne pour les droits civils. En 1967, elle a été à l'origine d'une nouvelle danse grâce à son tube intitulé, « Pata, Pata », et a ainsi acquis une notoriété internationale.

Elle est devenue une véritable exilée à partir de cette époque-là et a aussi été déclarée *persona non grata* en Amérique après avoir épousé l'extrémiste noir Stokely Carmichael.

Elle s'est fixée dans un pays africain, la Guinée, pour dénoncer violemment l'apartheid. Elle accomplit des tournées en Europe, en Asie, de même qu'en Amérique du Sud.

Miriam Makeba a fait, de surcroît, une rentrée triomphale en Amérique du Nord après la publication de son autobiographie, *Makeba : My Story*, et le lancement de son nouvel album, *Sangoma*.

• HUGH MASEKELA

Hugh Masekela est un musicien chevronné et l'un des plus ardents dénonciateurs de l'apartheid. Il s'est fait connaître en Amérique du Nord en 1967 avec son air de musique pop-jazz à succès, « Grazing in the Grass » et il a gravé un album intitulé *Tomorrow* qui allie le jazz percutant, les rythmes de danse africains et les admirables sonorités mélodieuses de sa trompette.

En conclusion, les Canadiens ont pu apprécier comment ces artistes africains préfigurent, à leur manière, la nouvelle musique des années 90, reflet fidèle des cultures de plus en plus métissées de nos sociétés modernes.

Les styles et les écoles sont trop nombreux pour qu'on puisse les définir en un mot. Ce qui caractérise la plupart des groupes, cependant, c'est leur art de marier musique ethnique et rythmes électroniques, instruments de musique traditionnels et technologie moderne.

La fièvre, la force, le souffle de l'Afrique... et une nouvelle musique... ■

(Extrait de communiqué du Centre national des Arts)

L'année des géants de l'art

Festival international du film sur l'art — Montréal

La 7^e édition du Festival international du film sur l'art (FIFA), qui a pris place du 7 au 12 mars 1989, fournit l'occasion d'attirer l'attention sur cette manifestation lancée et animée par René Rozon. Au fil des années, ce festival s'est imposé comme un événement important par la place unique qu'il occupe en Amérique du Nord.

L'idée d'implanter à Montréal une telle manifestation est née d'un goût pour le cinéma et pour l'art en général, d'un désir de les réunir, de les considérer dans un même regard.

La manifestation montréalaise témoigne d'une passion jamais démentie à laquelle le public a fini par s'identifier. Un public recruté souvent en dehors du réseau traditionnel des musées et qui s'est élargi considérablement au fil des six éditions précédentes, passant de trois mille à quelque huit mille spectateurs entre 1981 et 1988. Devenu indépendant à l'occasion de sa troisième édition (1984), et reporté définitivement au printemps (1987), ce festival a finalement trouvé sa niche la plus propice à son épanouissement au sein des nombreuses manifestations cinématographiques dont Montréal est le lieu.

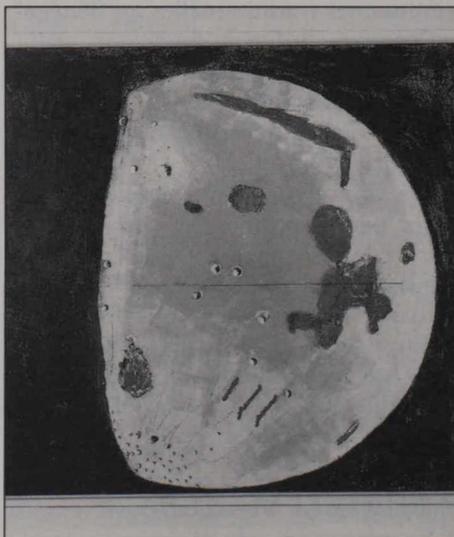
Seul du genre des Amériques, ce festival pose un regard très ouvert sur l'art sous toutes ses formes : peinture, sculpture, architecture, gravure, design, muséologie, restauration, photographie, mode, cinéma (personnalités et techniques), théâtre, littérature, danse et musique.

Hautes en couleurs et riches d'émotions, les sélections de cette année — 94 films et vidéos venant de 17 pays — étaient réparties en cinq catégories : Carrefour de la création, Point de mire, Miroirs de l'art, Paradis artificiels et Le Temps retrouvé. Au total, dix-sept pays participants : l'Australie, la Belgique, le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Italie, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République fédérale d'Allemagne, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie et la Tunisie.



**FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM SUR L'ART**

Carrefour de la création présentait des films et vidéos récents, en concours et hors concours. Cette catégorie comporte de grands documents sur des personnalités majeures du monde artistique. Tout d'abord, place à la musique avec *Karajan in Salzburg* de Peter Gelb, Susan Froemke et Deborah Dickson, portrait du fougueux chef de l'Orchestre philharmonique de Berlin. À 80 ans passés, ce monstre sacré du monde musical est l'un des chefs d'orchestre les plus prolifiques de notre époque. On le voit à l'œuvre avec de grands talents, notamment la cantatrice Jessye Norman. Outre ce film, les mélomanes ont pu voir *Un amour de Berlioz* de George Combe, inspiré des *Mémoires* du grand compositeur romantique français, qui fait revivre l'univers musical de Berlioz à travers ses passions. Autre figure magistrale du XIX^e siècle, Victor Hugo est évoqué dans *Marine Terrace* de Michel Pamart, film qui révèle la passion de l'écrivain pour la photo-



Gibbous Moon, 1980,
du Canadien Paterson Ewen,
Musée des beaux-arts du Canada — Ottawa

graphie, à l'aide de daguerréotypes pris par Charles Hugo et Auguste Vacquerie pendant l'exil de la famille Hugo à Jersey.

Autres temps forts du Festival : *Matisse, Voyage*, de Didier Baussy, étudie le lien entre les voyages de Matisse et l'évolution de son art, de Collioure à Tanger, de New York à Tahiti. Les amateurs de dépaysement ont été ravis par *Paul Gauguin : The Savage Dream* de Michael Gill, réalisé à l'occasion de l'importante rétrospective Gauguin qui se poursuit à Paris. Le film se penche sur les dernières années de la vie du peintre qu'il a vécues à Tahiti et aux îles Marquises, en quête d'absolu et du paradis perdu.

Divers films offraient un survol passionnant de l'art actuel : *Surface sensible* de Jean-François Guiton, Ursula Wevers et Karin Stempel évoque l'artiste américain de renommée internationale Cy Twombly. *The Frieze of Naples* de Gaudenz Meili explore le travail de Markus Raetz, peintre, dessinateur et sculpteur fasciné par la complexité des processus de perception visuelle. L'artiste allemand *Georg Baselitz* commente son travail et révèle sa conception de l'art dans un film de Heinz Peter Schwerfel. *Des pierres et des mouches : Richard Long au Sahara* de Philip Haas suit l'artiste, l'un des maîtres du Land Art, lors d'un périple dans le désert algérien. *Life Systems* de Dominique Fischbach aborde avec originalité l'œuvre du peintre américain Steve Carpenter.

Côté sculpture, mentionnons trois films importants : *Henry Moore and Landscape*, de Murray Grigor, qui souligne les rapports naturels entre les sculptures de Moore et les paysages de son Yorkshire natal, et deux films qui portent sur la sculpture grecque : *Lord Elgin and Some Stones of no Value* et *Light of the Gods*. Le premier, de Christopher Miles, fait la lumière sur l'acquisition controversée des sculptures et des frises du Parthénon d'Athènes par lord Elgin au début du XIX^e siècle. *Light of the Gods*, de Suzanne Bauman, trace avec brio l'évolution de l'art grec, de la période géométrique à la période classique, sujet inspiré de l'exposition *The Human Figure in Greek Art* présentée actuellement à la National Gallery de Washington.

L'année 1989 marque le 50^e anniversaire de l'Office national du film du Canada. Le FIFA a voulu apporter sa contribution aux festivités qui entourent cet événement en présentant dans la

section Point de mire quatre courts métrages classiques : *Villeneuve, peintre-barbier* de Marcel Carrière, *Kénojouak, artiste esquimau*, de John Feeney, *Voir Pellan*, de Louis Portugais, qui souligne la disparition récente d'un artiste exceptionnel et *Le Monde de David Milne* de Gerald Budner. C'était l'occasion, pour le public, de redécouvrir des œuvres accomplies.

La catégorie Miroirs de l'art était réservée aux films et vidéos d'artistes. Soulignons, parmi ceux-ci, *Robert Breer : the « five and dime » animator* de Keith Griffiths sur l'une des figures dominantes, avec Michael Snow, du cinéma d'animation expérimental. Dans *Cascade Vertical Landscapes*, trois artistes contemporains : Dick Blair, Dan Graham et Christian Marclay, proposent une vision critique à la fois splendide et déroutante du paysage urbain.

Paradis artificiels était consacrée au septième art. À ne pas manquer : *Cary Grant - The Leading Man* de Gene Feldman, superbement documenté, qui retrace l'itinéraire de cette vedette légendaire. Considérée comme la première héroïne du cinéma muet américain et grande partenaire des films de D.W. Griffith, Lillian Gish se raconte dans *Lillian Gish : The Actor's Life for me* de Terry Sanders.

Enfin, Le Temps retrouvé, catégorie centrée sur les films sur l'art qui font désormais partie de l'histoire du cinéma, rendait hommage au 25^e anniversaire de la Cinémathèque québécoise, en présentant deux films de sa collection. *The Critic*, d'Ernest Pintoff, réalisé d'après une idée de Mel Brooks, est un clin d'œil facétieux à l'endroit de la critique de cinéma; il remporta en 1964 l'Oscar du meilleur film d'animation. *Dieu a choisi Paris*, de Gilbert Prouteau et Philippe Arthuys, fait revivre magistralement, par l'intermédiaire de Jean-Paul Belmondo dans le rôle d'un photographe, la vie culturelle à Paris, du tournant du siècle à la Deuxième Guerre mondiale.

Venant du continent africain, on a pu voir dans les sections cinéma et théâtre les contributions tunisiennes suivantes :

Caméra arabe (Ferid Boughedir — Tunisie); vingt ans de nouveau cinéma raconté par ceux qui l'ont fait — notamment, Mohamed Lakhdar-Hamina, Youssef Chahine, Nouri Bouzid — et illustré par de nombreux extraits de leurs films. Un cinéma marqué par les évé-

Paterson Ewen et les phénomènes naturels - 1971-1987

Date : 31 mars - 14 mai 1989

Organisateur : Philip Monk du Musée des beaux-arts de l'Ontario

Coordonnatrice au Musée des beaux-arts du Canada : Janice Seline, conservatrice adjointe (intérimaire) en art contemporain.

Description : L'aperçu le plus important, depuis 1977, des œuvres paysagères de l'artiste canadien Paterson Ewen. Cette exposition est centrée sur le thème des phénomènes naturels qui domine la peinture de Paterson Ewen depuis 1971. Ewen fait appel à un éventail de documents et de techniques pour évoquer les corps célestes et les phénomènes éphémères que sont la pluie, le

vent, la foudre. Schémas scientifiques, cartes, vues télescopiques et emprunts à l'histoire de l'art ne représentent que quelques-unes de ses sources d'inspiration.

L'Exposition Paterson Ewen et les phénomènes naturels - 1971-1987 regroupe 35 œuvres présentées dans un ordre chronologique plus ou moins rigoureux, de façon à souligner l'évolution du style du peintre et à mettre en relief les différents thèmes qui lui sont propres : la foudre et le tonnerre, les systèmes nuageux et les précipitations, la mer, le ciel, la lune. Elle met également en évidence la richesse expressive de ces œuvres qui traduisent les diverses « humeurs » de la nature sans rien perdre de leur pouvoir suggestif.

L'exploration de ce nouveau domaine marque chez l'artiste une importante réorientation de son art vers la fin des années 60, alors qu'il se fixe à London (Ontario). ■



7^e Festival international du film sur l'art de Montréal — Mars 1989

nements politiques qui ont bouleversé le Moyen-Orient et le monde entier.

Trois personnages en quête d'un théâtre (Kalthoum Bornaz — Tunisie, vibrant hommage au Théâtre municipal de la ville de Tunis. Sauvé de la démolition au début de la décennie et classé monument historique, ce théâtre résonne encore des grands noms des acteurs qui s'y sont produits, entre autres

Gérard Philippe, Louis Jovet, Oum Kalthoum, Charles Trenet.

Carrefour annuel de l'art sous toutes ses formes, le festival de 1989 a attiré à Montréal une liste impressionnante de personnalités du monde des musées et des milieux cinématographiques. ■

(Textes du Festival international du film sur l'art)

Naïm Kattan

Romancier, essayiste, critique, M. Kattan est aussi auteur de nouvelles, de romans et de pièces de théâtre. Plusieurs de ses ouvrages et de ses textes furent traduits en anglais ainsi que dans d'autres langues. Il est membre de la Société royale du Canada, de l'Académie canadienne-française et de La Compagnie des Cent Associés. Il a été reçu Officier de l'Ordre du Canada en 1983.

Né à Bagdad (Irak) le 26 août 1928, Naïm Kattan a fait ses études universitaires à la Faculté de droit de Bagdad, puis à la Sorbonne où il a étudié la littérature à titre de boursier du gouvernement français. Il a collaboré à un grand nombre de journaux et de revues du Proche-Orient et d'Europe, et participé à des émissions radiophoniques dans plusieurs pays européens. Depuis qu'il a émigré au Canada en 1954, Naïm Kattan n'a cessé de s'intéresser aux multiples aspects de la vie intellectuelle du pays, tout en se consacrant de façon particulière au domaine littéraire. Après avoir été rédacteur de politique internationale au *Nouveau Journal* (1961-1962), il a été pendant un an chargé de cours à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Il fut pendant plusieurs années secrétaire du Cercle juif de langue française de Montréal et rédacteur en chef du *Bulletin* du Cercle juif.

Il a continué, parallèlement, à collaborer à plusieurs revues et journaux canadiens et français, dont *Le Devoir*, les *Lettres nouvelles*, la *Quinzaine littéraire* (Paris), *Tamarack Review* (Toronto) et *Canadian Literature* (Vancouver), et à participer fréquemment à des émissions à la radio et à la télévision. En outre, il a exercé pendant deux ans les fonctions de rédacteur à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Il dirige à l'heure actuelle le Service des lettres et de l'édition du Conseil des arts.

ŒUVRES de Naïm Kattan

Le Réel et le Théâtral, essai, Montréal, HMH, 1970, 188 pages.

Écrivains des Amériques, tome I, essai, Montréal, HMH, 1972, 243 pages, collection « Reconnaissances ».

Dans le désert, nouvelles, Montréal, Leméac, 1974, 153 pages, collection « Roman québécois », 9. (ISBN 0-7761-3008-0)

Adieu Babylone, roman, Montréal, La Presse, 1975, 238 pages. (ISBN 0-7777-0167-7)

Écrivains des Amériques, tome II, essai, Montréal, HMH, 1976, 207 pages, collection « Constantes ».

La Traversée, nouvelles, illustrations de Louise Dancoste, Montréal, HMH, 1976, 152 pages; ill. Collection « L'Arbre ». (ISBN 0-7758-0071-6)

Les Fruits arrachés, roman, Montréal, HMH, 1977, 229 pages, collection « L'Arbre ». (ISBN 0-7758-0117-8)

La Mémoire et la Promesse, essai, Montréal, HMH, 1978, 160 pages, collection « Constantes », 37. (ISBN 0-7758-0114-3)

Le Rivage, nouvelles, Montréal, HMH, 1979, 179 pages, collection « L'Arbre ». (ISBN 2-89045-179-8)

Écrivains des Amériques, tome III; l'Amérique latine, essai, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, 165 pages, collection « Constantes », 41. (ISBN 2-89045-452-5)

Le Sable de l'île, nouvelles, LaSalle, HMH, 1981, 222 pages, collection « L'Arbre ». (ISBN 2-89045-476-2)

ŒUVRES TRADUITES

Reality and Theatre, essai, traduction anglaise d'Alan Brown; titre original : *Le Réel et le Théâtral*. Toronto, House of Anansi, 1972, 142 pages.

Farewell Babylon, roman, traduction anglaise; titre original : *Adieu Babylone*, Toronto, McClelland & Stewart, 1976, 192 pages.

Paris Interlude, roman, traduction anglaise; titre original : *Les Fruits arrachés*, Toronto, McClelland & Stewart, 1979, 208 pages. ■

(Source : *Dictionnaire des écrivains québécois contemporains*)

Répertoire de formation maritime au Canada - 1988

Le Répertoire peut renseigner les personnes et les organismes intéressés sur l'ensemble des programmes d'études et de formation offerts au Canada dans le domaine des affaires maritimes. Cette première édition fournit la liste des programmes, des cours et des spécialisations en recherche de 72 universités, collèges, écoles techniques et ministères.

Centre international d'exploitation des océans
9^e étage - 5670, chemin Spring Garden
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Canada B3J 1H6 ■



Firme canadienne — Publications Transcontinental — GTC Transcontinental



MAROC - Jeux de la Francophonie

Le Maroc souhaite organiser une grande fête. . .

(article publié dans le journal marocain *almaghrib* du 7 février 1989)

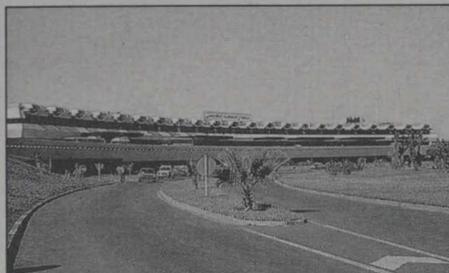
Le Maroc ne ménagera aucun effort pour que les Premiers Jeux de la Francophonie, du 8 au 22 juillet prochains, soient une « grande fête » sportive et culturelle, a déclaré jeudi dernier le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Abdellatif Senglali.

Le « compte à rebours », à cinq mois de la cérémonie d'ouverture, a commencé mercredi le 1^{er} février. Le ministre a appelé le comité national d'organisation à travailler et à se « mobiliser » pour assurer le succès de cette manifestation, comme le souhaite S.M. le Roi Hassan II ». Vingt-neuf pays, dont l'Égypte, ont déjà confirmé leur participation à ces Jeux où 2 000 participants sont attendus.

Par ailleurs, lors d'un entretien avec l'AFP, le ministre a indiqué que les grandes lignes de préparation sur les plans sportif et culturel ont été déjà arrêtées. Dans le domaine sportif, le niveau et les règlements des quatre compétitions sportives (football, athlétisme, basket féminin et judo) ont été définis, ainsi que le programme culturel qui comportera cinq concours officiels touchant à la peinture, la sculpture, les arts chorégraphiques, la musique et la vidéo.

La cérémonie d'ouverture a été confiée à un jeune metteur en scène marocain, M. Bannat, qui avait collaboré étroitement aux spectacles d'ouverture des Jeux Méditerranéens (1983) et Panarabes (1984) au Maroc. L'accent sera mis sur certains thèmes comme « le rapprochement des peuples, la compréhension entre les jeunes, la paix dans le monde, le Maroc pays d'accueil et d'hospitalité. . . ».

Le comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) a décidé de produire une émission de 30 minutes sur ces Premiers Jeux et sur le Maroc pays hôte de la première édition. Grâce à un accord conclu avec la chaîne canadienne de télévision « Quatre Saisons », une équipe de tournage a pu être envoyée au Maroc pendant une semaine afin de tourner un documentaire avec les responsables et sur les Jeux, les sites et les installations où auront lieu ces Jeux. L'équipe a ainsi tourné à Rabat et Casablanca, principaux sites des Jeux.



Maroc — Aéroport moderne

Elle a rencontré aussi le président du CIJF, M. Jean Charest, et le président du CNJF, M. Abdellatif Senglali, ministre de la Jeunesse et des Sports qui ont profité de l'occasion pour faire part de leur satisfaction devant les progrès accomplis dans la préparation de la première édition. Des Entretiens ont été réalisés avec les secrétaires exécutifs du comité international, MM. André Tétrault et Jean Ferrignac, au cours desquels ils ont fait le point sur les préparatifs.

L'émission de 30 minutes sera distribuée par le CIJF à tous les pays de la francophonie désirant la diffuser sur les ondes de leurs chaînes nationales. On s'attend à ce que l'émission soit diffusée au niveau de la francophonie d'ici la fin du premier trimestre de 1989.

Par ailleurs, une équipe de tournage de Télévision « Quatre Saisons », la station privée de Montréal, a passé à la mi-décembre 1988 une semaine au Maroc dans le but de produire une série de reportages là où auront lieu les Jeux.

Au total, une demi-douzaine de reportages ont été diffusés depuis le début du mois de janvier dans le cadre des bulletins d'information, de magazines sportifs et culturels et même dans le cadre d'une émission pour enfants. Les reportages en question traitaient surtout des Jeux de la Francophonie et de leurs préparatifs. Ils faisaient aussi découvrir aux téléspectateurs canadiens le Maroc et ses multiples contrastes.

Le cabinet de relations publiques canadien INC a été mandaté fin novembre 1988 par le CIJF pour effectuer la recherche de commanditaires (sponsors) pour les Jeux de la Francophonie qui se dérouleront au Maroc du 8 au 22 juillet.

L'offensive commerciale est maintenant amorcée. En effet, les approches

auprès des multinationales à travers le monde se poursuivront à un rythme soutenu au cours des prochains mois. Tout comme les performances athlétiques et culturelles, les apports des partenaires commerciaux seront classés par catégories or, argent et bronze.

Les démarches entreprises par le comité international auprès des radios et télédiffuseurs francophones se sont poursuivies au cours des dernières semaines. Les secrétaires exécutifs du CIJF, M. André Tétrault et Jean Ferrignac ont rencontré les télédiffuseurs canadiens et européens, soit : Radio-Canada, Télévision Quatre Saisons (Canada), Télé-Métropole (Canada), Antenne-2 (France), RTBF (Belgique), CRPLF (Communauté Internationale des Radios et Programmes de Langue Française), RTSR (Radio-Télévision Suisse Romande), Médi-1 (Maroc). D'autres rencontres seront tenues avec l'URTNA (Union des Radios et Télévisions Nationales Africaines) et l'URTI (l'Union des Radios et Télévisions Internationales), la RTL (Luxembourg), la RTMC (Monaco), TF-1 (France) et RFI (France).

Les équipes nationales de football, de basket-ball féminin, de judo et d'athlétisme du Maroc sont déjà en préparation pour les Jeux de la Francophonie.

Il y a déjà deux mois que les équipes nationales de football et d'athlétisme ont commencé leur programme d'entraînement.

Pour ce qui est des équipes de basket-ball féminin et de judo, elles ont entamé leur entraînement depuis le début du mois de janvier. Tous ces athlètes sont donc pris en charge par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et logent à l'Institut National des Sports Moulay Rachid sis Km 13, à Rabat.

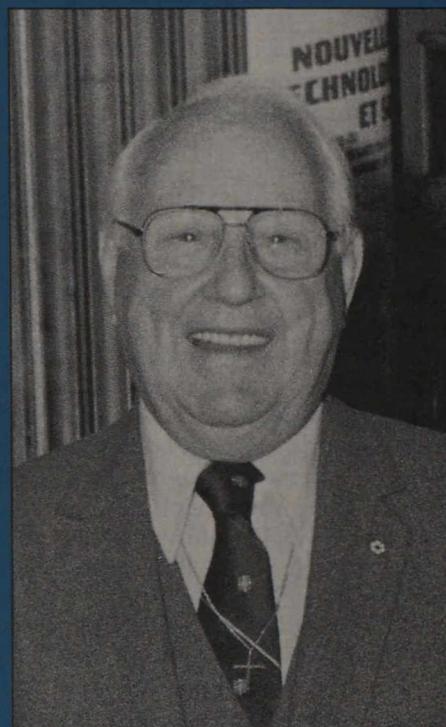
Ce complexe sportif peut abriter jusqu'à 330 athlètes.

Tous les aspects de préparation de ces athlètes ont été étudiés. Qu'il s'agisse du programme d'entraînement, du régime d'alimentation ou des soins médicaux, tous ont fait l'objet d'un examen détaillé. Le directeur de l'Institut, M. Mustapha Belhassan, a déclaré que ces derniers étaient très enthousiastes à l'idée de se mesurer aux athlètes venant surtout de pays comme la France ou le Canada, sans oublier les autres francophones. Selon M. Belhassan, le Maroc a la ferme intention de constituer la meilleure délégation possible. ■



◀ Téléphonie rurale au Rwanda — SR Télécom de Montréal

Le père Georges Henri Lévesque



Formation en aviation civile — Lavalin aviation Canada ▼

Formation professionnelle ▲ à l'ÉNAP de Québec

